



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP interne / CAER CAPLP

Section : espagnol - lettres

Session 2022

Rapport de jury présenté par : **Mme Jeannette GARCIA VILLA (présidente)**

M. Cyril MERIQUE (vice-président)

Mme Josiane MOREL (secrétaire générale)

Présidente du jury : **Mme Jeannette GARCIA VILLA, IA-IPR ESPAGNOL**

Avec la collaboration de Mesdames et Messieurs

Marjorie ROUSSEL

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Joëlle SANTAGARCIA

Pour l'épreuve d'espagnol d'exploitation d'un dossier pédagogique

Tristan MASSE

Pour l'épreuve d'espagnol d'analyse de texte, de version et de fait de langue

Josiane MOREL, José GABLE, Emilie LHUILLIER, Marjorie RAMAL, Emmanuel FLORY

Pour la partie Lettres

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

PREAMBULE	04
BILANS STATISTIQUES DE L'ADMISSIBILITE ET DE L'ADMISSION	06
1-L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE/ RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)	08
1.1 VALENCE « LETTRES » ET VALENCE « ESPAGNOL »	10
1.1.1 VALENCE « LETTRES »	10
1.1.2 VALENCE « ESPAGNOL »	13
2-LES EPREUVES D'ADMISSION	18
2.1 L'EPREUVE ORALE D'ESPAGNOL	18
2.1.1 L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DES DOCUMENTS EN ESPAGOL	21
2.1.2 L'EXPLICATION DE TEXTE EN ESPAGNOL	21
2.1.3 LA TRADUCTION	23
2.2 L'EPREUVE ORALE DE LETTRES	25
2.2.1 TEXTES OFFICIELS ET PROGRAMMES DE REFERENCE	25
2.2.2 LA PREPARATION DE L'EPREUVE ORALE	26
2.2.3 LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE	26
a) LA LECTURE ORALE	26
b) L'EXPLICATION DE TEXTE	27
c) LA QUESTION DE GRAMMAIRE	28
d) L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE	29
e) L'ENTRETIEN	31
3. LES NOUVELLES MODALITÉS DE L'ÉPREUVE POUR LA SESSION 2023	33
4. DES EXEMPLES DE SUJETS DE L'ÉPREUVE ORALE	34
4.1. LETTRES	34
4.2. ESPAGNOL	38

PRÉAMBULE

La session 2022 du CAPLP interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) correspondant à l'option espagnol – lettres s'est déroulée dans un esprit très serein, constructif et professionnel. Les valeurs que nous portons tous et que nous transmettons sont les garants de la bonne tenue d'une session où chacun, à son endroit, a été facilitateur grâce à une posture humaine et professionnelle juste, équitable et généreuse qui n'a laissé aucune place à des attitudes non appropriées.

Les candidats se sont préparés à l'aune de toutes les recommandations et des conseils contenus dans les rapports des sessions antérieures de notre concours. À l'évidence, ils ont bien compris que sans un travail régulier, sérieux et méthodique, les chances de réussite seraient bien réduites.

Nous félicitons les lauréats du concours et nous leur souhaitons une carrière riche et heureuse au service des enfants, des élèves et de notre Institution toute entière. Nous encourageons très fortement les candidats qui n'ont pas réussi lors de cette session à renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur culture par le biais d'un travail plus rigoureux, plus ample au niveau de la recherche, plus méthodique aussi en matière d'élaboration des séquences et des séances. Que chaque cours construit cette année soit l'occasion de mettre à profit tous les conseils donnés ici, que les lectures institutionnelles soient distillées avec intérêt, que chaque moment pédagogique constitue une avancée, un progrès, mais aussi une remise en question permanente, afin que, dans les classes, chaque élève trouve une réponse adaptée grâce à la prise en compte de ses acquis, de ses possibilités. C'est bien en approfondissant ses analyses professionnelles que le professeur en devenir se donnera tous les moyens de faire réussir les élèves, car il saura développer une compréhension fine de ses objectifs d'apprentissages au service de la construction des savoirs pour tous.

Nous reprenons ci-dessous des éléments fondamentaux qu'il convient de bien avoir en tête lorsque la décision de se présenter au concours est prise. C'est à la lumière de ces considérations en forme de conseils ou de préconisations qu'il faut se préparer.

Des connaissances.

Ce concours met en exergue deux valences : l'espagnol et le français. Au-delà de la maîtrise d'une certaine technicité concernant l'exploitation pédagogique et l'explication de textes, de documents en langue française ou étrangère, il est attendu des candidats qu'ils fassent une large place à leur propre formation personnelle en tant que lecteurs et scripteurs. Le jury réaffirme avec force l'importance de cultiver le plaisir de lire d'une part, l'apprendre à lire et le savoir-lire d'autre part, afin d'enrichir et d'affiner la formation culturelle dans son ensemble ainsi que la capacité à analyser des supports riches et divers par le biais d'une vraie lecture attentive, posée et réfléchie conduisant à la construction du sens. Savoir lire, savoir analyser sont des compétences que le futur professeur devra développer chez ses élèves tout en leur donnant le plaisir de s'appropriier et de questionner les corpus documentaires ou les œuvres intégrales qui leur seront proposés dans le cadre des programmes officiels.

Des compétences.

Extrait du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la

créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque épreuve constituante de ce concours – reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'épreuve d'admissibilité portant au choix du candidat au moment de l'inscription soit sur la langue vivante, soit sur le français ; exploitations pédagogiques de textes et explications de textes en français et en espagnol pour l'épreuve d'admission portant sur les deux valences – requiert de la part des candidats qu'ils se soient entraînés très méthodiquement et régulièrement en adoptant la posture adéquate de l'enseignant face à plusieurs étapes ou moments de sa mission d'enseignement tels que les définit le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : la connaissance des élèves et des processus d'apprentissage, la prise en compte de la diversité des élèves et de leur rythme d'apprentissage, la maîtrise des savoirs disciplinaires et leur didactique, la construction de situations d'enseignement.

Pour les épreuves d'admissibilité, il s'agira de faire des choix judicieux et réalistes non exempts d'ambition pour les élèves et propices à éveiller leur curiosité et leur esprit critique tout en enrichissant leur capital culturel. Il est important que cette partie de l'épreuve soit le fruit d'une réflexion critique et non un empilement plus ou moins heureux de passages obligés sans cohérence entre eux, sans originalité, sans créativité, sans émotion, une forme de routine en quelque sorte. Quelle que soit la valence choisie, le choix des corpus documentaires, la recherche du sens et la mise en tension des documents constitutifs, le choix et la structuration d'une problématique, la mobilisation des connaissances acquises sur lesquelles vont se greffer des éléments plus complexes, le travail de la langue à la faveur de son apparition dans les documents ou dans les situations de classe, les différentes activités langagières que convoquera ce corpus, les différentes modalités d'évaluation pour faire progresser les élèves, la construction du retour aux acquis, les devoirs donnés et différenciés, la démarche de projet, les prolongements, les échos entre les langues et les disciplines devront émaner d'un intense travail de recherche, d'assemblage et de réflexion visant à offrir aux élèves les clés de la connaissance d'une part, mais aussi des moyens d'organiser ces connaissances pour construire des compétences diverses d'autre part.

Enfin, l'élaboration d'un projet de séquence de cours ne saurait se limiter à une démonstration technique, faite de phases, d'étapes incontournables, de passages obligatoires au niveau des éléments de langage. Chaque moment pédagogique, chaque production didactique s'insère dans une dimension éducative bien plus ample et qui dépasse les contours de nos disciplines concernées. Construire une séquence, construire une séance, c'est assurément prendre en compte tout ce qui gravite dans l'avancement de notre société, de nos cultures. Construire notre enseignement, c'est aussi irriguer nos projets didactiques et pédagogiques des défis qui sont au cœur de l'Éducation, des grands dossiers qui configurent notre École, de l'École de la confiance : les valeurs de la République, la laïcité à l'école, l'éducation artistique et culturelle, la scolarisation des élèves en situation de handicap, la lutte contre le décrochage scolaire, la préparation de l'avenir des élèves, l'engagement pour le développement durable ne sont que quelques exemples.

J'adresse toute ma considération à tous les membres du jury ainsi qu'aux membres du directoire : grâce à leur savoir-être et à leur savoir-faire ils ont permis à chaque candidat d'aborder les épreuves avec sérénité. Un grand merci à ceux qui ont apporté leur contribution pour faire de ce rapport un véritable outil de travail.

Je remercie les équipes du lycée CHAMPOLLION de LATTES et plus particulièrement Monsieur le proviseur qui a réuni toutes les conditions pour que la tenue du concours se déroule dans des conditions optimales d'accueil dans la belle académie de Montpellier.

Jeannette GARCIA VILLA, Présidente du jury, IA-IPR ESPAGNOL

BILAN STATISTIQUE : ADMISSIBILITE

Les moyennes et les barres sont sur 20 points

Nombre de postes (Secteur public : concours du CAPLP interne) : 10

Nombre de postes (Secteur privé : concours d'accès à l'échelle de rémunération CAPLP) : 07

Nombre de candidats inscrits (public) : 100 (dont 50 non éliminés)

Nombre de candidats inscrits (privé) : 38 (dont 28 non éliminés)

Nombre de candidats admissibles (public) : 21

Nombre de candidats admissibles (privé) : 15

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité :

Moyenne des candidats non éliminés (public) : 5,98

Moyenne des candidats non éliminés (privé) : 8,34

Moyenne des candidats admissibles (public) : 09,36

Moyenne des candidats admissibles (privé) : 10,93

Barre d'admissibilité (public) : 06,00

Barre d'admissibilité (privé) : 09,00

BILAN STATISTIQUE ADMISSION (PUBLIC)

Nombre de candidats admissibles : 21

Nombre de candidats non éliminés : 15

Nombre de candidats admis : 08

Moyennes portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 9,14

Moyenne des candidats admis : 11,08

Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 9,10

Moyenne des candidats admis : 11,85

BILAN STATISTIQUE ADMISSION (PRIVE)

Nombre de candidats admissibles : 15

Nombre de candidats non éliminés : 12

Nombre de candidats admis : 7

Moyennes portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 10,97

Moyenne des candidats admis : 12,56

Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 11,01

Moyenne des candidats admis : 13,16

Rappel

Les arrêtés de nomination des membres des jurys sont publiés au plus tard le premier jour des épreuves du concours et sont disponibles jusqu'à la publication des résultats d'admission. Les sujets, les programmes, les bibliographies des différents concours sont publiées sur www.devenirenseignant.gouv.fr

1. L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel, paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021, précise la nature des épreuves des concours internes (voir notamment les annexes II et III).

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français comporte deux parties :

Première partie (2 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, université) ou en formation continue des adultes.

Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement de l'espagnol ou du français, pour le niveau dans lequel il intervient (ou est intervenu) et le public d'élèves qui lui a été confié.

Le candidat pourra présenter et analyser dans son dossier plusieurs des éléments suivants :

- une séquence de trois ou quatre séances conçue en vue de l'acquisition de savoirs linguistiques et culturels et de compétences de communication ;
- la conception d'évaluations écrites et/ou orales ;
- le travail personnel demandé aux élèves dans et en dehors des séances d'enseignement ;
- l'intégration et l'incidence des technologies de l'information et de la communication dans la conception et la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- le travail d'équipe en interdisciplinarité, accompagnement personnalisé, propositions de remédiation.

L'esprit de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation qu'il faut pratiquement connaître par cœur. Le site « Devenir enseignant – se repérer dans les concours » donne un faisceau d'indices très importants à prendre en compte et à analyser avant de se lancer dans une rédaction. Les expressions « analyse précise, réalisations pédagogiques, situation d'apprentissage, conduite d'une classe en responsabilité, prise en compte de la diversité des élèves, exercice de la responsabilité éducative, éthique professionnelle, programmes, référentiels, objectifs, progressions, connaissances, compétences, mise en œuvre des modalités d'évaluation, utilisation des technologies de l'information et de la communication... » doivent interpeler car elles sont au cœur même du travail quotidien de l'enseignant qui doit les mettre en œuvre. Chacune d'entre elles trouve un écho dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école, connaître les élèves et les processus d'apprentissage, prendre en compte la diversité des élèves, agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves en constituant quelques exemples choisis. Cette introduction met en relief l'impérieuse nécessité de bien connaître et respecter les textes officiels qui régissent le métier d'enseignant. Celui-ci participe à la mise en œuvre de la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire les élèves vers la réussite du parcours qu'ils auront choisi et de l'avenir qu'ils se seront tracé.

Bivalence et constitution du dossier

Dans le respect de la bivalence du concours, le candidat présente un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui porte sur la discipline de son choix : espagnol ou français, à l'exclusion de toute autre discipline. L'arrêté du 25 janvier 2021, ANNEXE II , précise bien que le candidat doit choisir au moment de l'inscription soit la langue vivante, soit le français. La séquence pédagogique présentée doit être en rapport avec la valence choisie. Cette année encore – et ce malgré

les mises en garde faites par le rapport du jury des sessions 2020 et 2021 plusieurs dossiers ont proposé une séquence d'espagnol alors que la valence d'inscription choisie était le français. Les dossiers qui n'ont pas respecté cette norme ont été écartés, conformément à l'article cité plus haut.

Contraintes formelles

Concernant le nombre de pages demandé, trop de candidats ne respectent toujours pas les obligations formelles. Il ne s'agit aucunement de recommandations mais d'une **contrainte** inhérente à l'épreuve. Tout dossier en-deçà ou au-delà du nombre de pages imposé sera pénalisé. De même, le dossier doit être présenté dans sa forme définitive et non rayé, annoté ou surligné.

Il est important de :

- numéroter les pages correctement (hors annexes, 1 à 8 maximum) ;
- justifier le texte ;
- respecter les codes typographiques (police Arial, taille 11, interligne simple, marges droite et gauche 2,5 cm, à partir du bord (en-tête et pied de page) 1,25 cm, sans retrait en début de paragraphe, etc.) ;
- différencier par un code typographique (en italique par exemple) le français de l'espagnol ; veiller à la ponctuation spécifique de la langue employée ;
- ne pas abuser des couleurs (les réserver aux titres) ;
- utiliser les paragraphes (éviter les blocs monolithiques qui sont illisibles) ;
- ne pas abuser des tableaux dans la présentation de la séquence pédagogique qui doit être rédigée ;
- agraffer les pages du dossier (« L'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier devra obligatoirement être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure ») ;
- ne pas joindre de clé USB ni CD (« les candidats peuvent joindre, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux ») ;
- ne pas annoncer une annexe qui n'existe pas et dans tous les cas veiller à l'adéquation entre l'annexe annoncée et le document visé ;
- envoyer les dossiers **en double exemplaire** ;
- ne pas utiliser le recto verso ;
- joindre des photocopies de qualité et donc lisibles.

Pour la présentation matérielle exhaustive de ce dossier, le jury renvoie les candidats aux recommandations fixées par le Ministère :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98469/conseils-pour-l-epreuve-de-raep-de-certainsconcours-internes.html>

1.1 Valence « Lettres » et valence « Espagnol »

Quelle que soit la valence choisie, avant de commencer toute présentation, il convient d'indiquer à quel niveau de classe et à quelle filière est destinée la séquence. Il peut être également cohérent d'indiquer le moment de l'année où elle a été mise en œuvre et de préciser dans quelle continuité de la progression d'enseignement elle s'inscrit.

1.1.1 Valence Lettres

Il est attendu d'un candidat qui se présente à un concours bivalent, Langues et Lettres, une authentique culture littéraire française ainsi qu'une excellente maîtrise de la langue française : le style et le lexique doivent être corrects, précis et clairs. Les erreurs d'orthographe, de syntaxe, de lexique, de conjugaison, de ponctuation et même de frappe sont **irrecevables** dans un RAEP.

Sont également attendues clarté et précision dans l'exposé présentant la proposition pédagogique : il s'agit en effet de deux compétences professionnelles qui préfigurent déjà une certaine aptitude à enseigner.

Enfin, il est espéré que les candidats montrent leur « sens didactique » et ce, de manière explicite : une simple description des supports utilisés ne suffit guère, pas plus qu'une énumération d'objectifs ou un catalogue de séances. Tous les ans, on constate cette pratique descriptive ou énumérative dont il est aisé de sortir grâce à des problématiques affinées et des objectifs d'enseignements précis et circonstanciés mettant en avant les enjeux liés aux apprentissages vers lesquels tendent les séances. Cela signifie qu'il convient de présenter des supports d'enseignement clairs, de déterminer leurs caractéristiques et pertinence, de justifier leur utilisation en vue d'un objectif à atteindre et d'une compétence à développer, mais aussi de présenter les activités d'apprentissage des élèves pour y parvenir, éventuellement les évaluations pour apprécier le degré d'acquisition et envisager des actions de remédiation. Nous recommandons aux candidats d'éviter d'adopter un style sous forme de liste ou de catalogue et de choisir une problématique d'enseignement précise, un questionnement judicieux, avec des entrées claires et des objectifs identifiables. Le jury doit ainsi saisir quels sont les enjeux d'apprentissage des différentes mises en activité des élèves.

Par exemple, si l'enseignant souhaite en projet de fin de séquence que ses élèves écrivent un carnet de lecteur, il conviendra, d'avoir familiarisé la classe avec cette pratique tout au long de la séquence. Cela signifie que les lycéens auront appris à émettre des appréciations de lecteur en les justifiant et qu'ils auront construit plusieurs circuits argumentatifs avant de produire un écrit critique de leurs lectures. Le jury attend donc du dossier qu'il permette de se figurer les élèves en train d'apprendre et de progresser. À titre d'illustration certains comptes rendus de classe dédiés aux séances d'oral, sont trop souvent évasifs et nécessiteraient des précisions sur les enjeux, visées et les acquisitions des compétences langagières orales : Comment développer l'écoute active des élèves ? Comment construire un « brouillon d'oral » ? Pourquoi et comment mettre en voix un texte littéraire ? Quels sont les genres caractéristiques du discours oral ? Comment apprendre à participer à un débat, à organiser une interview, à mener une enquête, à mettre en voix un texte poétique ? Comment réussir à restituer oralement la tonalité d'un registre littéraire ?

De la même façon, les séances « étiquetées » « lecture », sous formes rudimentaires de liste ou recette, n'indiquent pas les modalités didactiques d'approches des textes comme « la lecture cursive », « la lecture-plaisir », « la lecture interprétative ». Il convient d'opérer des choix d'œuvres littéraires bien ciblées en fonction du public lycéen et selon des objectifs d'apprentissages clairement identifiés. Ont été constatées des propositions de lecture d'œuvres intégrales littéraires sans activité pertinente, alors qu'il est indispensable de poser une programmation de travaux à conduire par les élèves : carnet de lecteur, affiche critique de lecture, élaboration d'une quatrième de couverture, discussions littéraires, débats interprétatifs, lapbooks... Il importe de développer chez les élèves de lycée professionnel une authentique posture de lecteur afin d'appréhender leur réception de l'œuvre littéraire. En centrant les activités de lecture sur le sujet-lecteur, l'enseignant fait évoluer le rapport de l'élève à la lecture et le

mène progressivement à un statut de lecteur expert. Une entrée innovante possible consisterait à exploiter des outils numériques permettant de créer des bandes annonces, des booktubes, des collages avec note d'intention, une mini-anthologie des plus belles citations de ses lectures littéraires, voire un carnet de citations pour préparer les épreuves écrites d'examen et ainsi étayer son écrit argumentatif. Pour rappel, les consignes des épreuves d'examens auxquelles sont soumis les élèves de lycée professionnel les invitent à s'appuyer systématiquement sur leurs lectures scolaires – ou non – de l'année, d'où l'intérêt de faire créer de tels outils littéraires aux classes.

De la même façon, si l'on recourt à des documents iconographiques, des extraits de films, il convient d'apprendre à les lire avec quelques notions de lecture d'image (plans, dénotation, connotations, couleurs symboliques, lignes directrices ...) ou de lectures filmiques (plans des séquences, rythme du montage, etc.). Les élèves sont confrontés à une multitude d'images, il importe donc de les « outiller », de les former et de les éduquer au mieux, afin qu'ils cernent les formes et enjeux de la communication visuelle : une image se lit comme se lit un texte, il s'agit d'une construction intellectuelle à décrypter selon ses codes pour en faire émerger une interprétation juste et fine.

Ainsi, un candidat annonce un travail sur le roman d'initiation de Jean-Claude Mourlevat, *La Rivière à l'envers*, pour une classe de cinquième. Si la problématique d'étude, dédiée aux notions de la quête et de la construction de soi présente un réel intérêt, le développement de la séquence omet de présenter les modalités de lecture mises en œuvre en classe : Comment s'effectue une lecture longue en classe de lycée professionnel ? Si l'on construit un parcours de lecture, comment opère-t-on la sélection des extraits ? Ne pas hésiter à confronter les élèves du lycée professionnel à l'objet-livre dont, souvent, ils ne sont pas familiers. Cela leur permet ainsi de lier lecture d'image et lecture de texte.

Par ailleurs, l'étude de la langue est souvent peu développée dans les propositions didactiques, or elle est fondamentale. Le jury tient à rappeler que l'étude des notions grammaticales doit s'effectuer au service de la construction du sens et ainsi constituer un appui à l'entrée dans l'interprétation des textes lus. Le travail sur la construction du lexique, notamment, est souvent absent des dossiers. Pourtant, il importe d'enrichir les savoirs lexicaux des élèves de la voie professionnelle et de concevoir des activités ciblées en ce sens. Les futurs professeurs de français de la voie professionnelle peuvent, par exemple, exposer des séances favorisant la mémorisation du vocabulaire lié à l'univers de référence des métiers du lycée. Le jury souligne que l'acquisition du vocabulaire constitue un facteur crucial du développement cognitif des élèves et favorise les réussites de la compréhension puis l'interprétation en lecture. De même les questions liées à la construction phrastique, aux valeurs temporelles des verbes, à la conjugaison ou encore à l'emploi des pronoms, au service de l'intelligence des textes, sont évincées de la réflexion didactique du français par les candidats. Il importe d'apprendre à mettre les points de langue au service de la compréhension fine des textes et de leur portée symbolique.

Une séquence doit être cohérente au regard des enjeux disciplinaires. Les catalogues thématiques présentent souvent peu d'intérêt, s'ils n'entrent pas dans l'élaboration d'une problématique d'apprentissage. Il ne s'agit pas non plus pour le candidat d'exposer son savoir de manière exhaustive, mais de rendre compte d'une construction cohérente et structurée au service de la progression des élèves.

Par conséquent, les activités proposées aux élèves doivent donc être présentées, décrites, explicitées et justifiées, mais aussi et surtout s'inscrire dans un projet global qui tend vers un objectif général distinctement défini en amont afin d'en permettre la réalisation progressive.

Le jury rappelle que la didactique du français se distingue de la didactique de l'espagnol ; de nombreux candidats mobilisent, en effet, indifféremment les démarches de l'une ou l'autre. Il peut, bien sûr, être envisagé dans une séquence de français de proposer une « tâche finale », mais il convient alors de signaler expressément l'importation de cette démarche de la didactique des langues à la didactique du français et surtout de la motiver. Autant le jury valorisera les approches éclairées de la bivalence, autant il pénalisera les confusions didactiques entre les deux disciplines. S'agissant de futurs enseignants de

français, **il convient de rappeler qu'un RAEP réalisé en Lettres, doit avant tout mobiliser la terminologie des notions spécifiques à la discipline : objet d'étude, écriture longue, lecture intégrale, lecture cursive, lecture analytique, activités langagières d'expressions orale ou écrite...**

Il importe aussi de clairement affirmer le niveau de classe auquel s'adresse la proposition pédagogique en la reliant notamment à l'ensemble des textes et programmes de référence. Une séquence en troisième « préparation professionnelle » ne peut ainsi se dispenser de mentionner le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ou le contrôle continu dans le cadre du DNB. La proposition doit également se situer clairement dans la voie professionnelle et donc se référer, le cas échéant, aux dispositifs qui lui sont propres tels que les Enseignements Généraux Liés à la Spécialité et les ateliers rédactionnels, la co-intervention, la consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé ou le chef d'œuvre. Les RAEP polymorphes susceptibles d'être présentés à plusieurs concours se signalent assez rapidement par cette indécision sur les niveaux retenus – collège ou lycée – ou les voies retenues – générale, technologique ou professionnelle.

Le jury a apprécié les propositions pédagogiques ciblées, denses et concises plutôt que celles trop longues (parfois plus de huit séances) qui souvent perdent en cours de route les objectifs et problématiques fixés initialement ; les séquences qui alternent les dominantes, expression et réception, écrite et orale, étude de la langue plutôt que les séquences exclusivement consacrées à la traditionnelle « lecture d'un groupement de textes ». La lecture d'œuvre intégrale et l'écriture longue en CAP ont ainsi été étonnamment indigentes. Les supports pédagogiques en nombre restreint mais judicieusement explorés, avec une pertinence marquée en lien avec les apprentissages ont été appréciés, plutôt qu'une grande quantité de supports, qui, en dépit de leur richesse et variété ont conduit à des approches superficielles et inappropriées. Le jury a valorisé les copies ou travaux d'élèves – anonymés – méthodiquement analysés, suivis de remédiations ou pistes d'amélioration individualisées plutôt qu'une seule recension des erreurs suivie du constat apitoyé de « graves difficultés ». Le jury a reconnu tout l'intérêt des ouvertures sur les dispositifs spécifiques à la voie professionnelle, les parcours éducatifs, les projets pédagogiques, l'interdisciplinarité, le numérique ainsi que les RAEP révélant une authentique réflexion distanciée, excluant, de fait, l'autocritique outrancière. Il s'agit ainsi d'interroger avec justesse, sa propre proposition pédagogique afin d'apprécier et justifier en toute honnêteté, les éléments qui doivent être écartés, ceux à améliorer ou ceux qui peuvent être reconduits à l'identique.

Le jury souligne qu'il y a une urgence à construire et à varier les pratiques d'écriture pour pourvoir les élèves de moyens scripturaux pratiques, notamment dans le cadre de l'épreuve d'examen du baccalauréat professionnel. Les élèves peuvent apprendre à écrire une suite narrative cohérente, développer les états mentaux d'un protagoniste, apporter des éléments descriptifs pour compléter un portrait ou un tableau paysager. Pareils écrits nécessitent le respect de l'énonciation et du genre du texte-source que l'écriture de l'élève accroît par ses apports scripturaux personnels. (François Le Goff, « Les malles du lecteur, ou la lecture en écrivant », in C. Mazauric, M.-J. Fourtanier, G Langlade (dir.) *Textes de lecteurs en formation*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 219-229.)

Par exemple le jury a estimé digne d'un grand intérêt pédagogique une proposition de mise en activité d'écriture des élèves consistant à écrire une lettre qui bouleverserait le personnage principal de l'œuvre étudiée. Dans ce cas-là, tout en demeurant dans le champ de la fiction, l'élève montre qu'il a cerné les traits de caractère du protagoniste premier et qu'il est capable d'inventer des événements, des situations ou des liens susceptibles de faire réagir l'être de papier et au-delà son propre lecteur.

Par conséquent, ont été valorisés les chapitres pédagogiques accompagnés d'une prise de recul méthodologique, caractéristique d'une analyse débutante de la pratique enseignante avec l'objectif d'une évolution professionnelle sensible des procédés et usages de la didactique du français

1.1.2 Valence « espagnol »

- **Présentation du dossier / Parcours professionnel**

Le jury rappelle qu'afin de statuer sur les capacités du candidat ou de la candidate à enseigner l'espagnol et le français, il doit être en mesure d'évaluer son expression mais aussi ses choix didactiques et pédagogiques au regard des objectifs poursuivis et des contraintes imposées dans le cadre d'un concours.

Ainsi, le jury a particulièrement apprécié les dossiers respectant les critères demandés (structure, mise en page, annexes...) et caractérisés par une expression fluide, soignée et synthétique en français et en espagnol. Il est en effet attendu des candidats et candidates une maîtrise irréprochable de ces deux langues.

A l'inverse le jury déplore des dossiers peu soignés, ne respectant pas les contraintes imposées et présentant de nombreuses fautes de langue. Il tient à préciser à nouveau que la présentation doit être rédigée et que l'usage abusif de tableaux, de sigles, ou de listings est à proscrire. De la même façon, il souligne que les phrases longues et redondantes vont généralement à l'encontre de la cohérence générale du dossier.

Les présentations proposées ont révélé la diversité des parcours des candidats et candidates. Elles se sont cependant révélées inégales à l'heure de valoriser les formations, expériences et motivations les conduisant à se présenter au concours interne de l'enseignement en lycée professionnel. Il est important de développer l'intérêt porté à ce type d'établissements et il est regrettable que certains candidats et candidates ne prennent pas en compte la spécificité de ce concours et/ou émettent des commentaires et jugements négatifs sur les élèves des lycées professionnels. Le respect des valeurs de la République doit irriguer la pédagogie comme la didactique et être partagé et impulsé par tous.

En revanche, le jury a considéré comme adéquates les présentations inscrivant le candidat ou la candidate de façon honnête, claire et sans emphase dans son parcours professionnel. La mise en exergue des formations reçues et expériences vécues lorsque celles-ci apportaient un éclairage sur les compétences requises pour l'enseignement en lycée professionnel a été valorisée et reconnue. Le jury n'a néanmoins pas été convaincu par les liens artificiels parfois établis entre le passé professionnel et les métiers de l'enseignement. Il déconseille, en outre, la simple énumération d'expériences professionnelles ou de tâches menées au sein de l'établissement (professeur principal, visite de stage...).

Le candidat ou la candidate se doit en effet de savoir sélectionner les traits saillants de son parcours au regard de son projet d'enseigner en lycée professionnel et être à même d'expliquer en quoi les compétences qu'il ou elle a acquises sont transposables à l'enseignement en lycée professionnel. Le jury invite fortement les candidats et candidates à se reporter aux quatorze compétences de l'enseignant (voir le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm>) et à y faire référence en établissant des liens avec la présentation de leur parcours.

Le jury souhaite rappeler aux candidats quelques principes de base et de bon sens qui visent à faciliter la lecture et la compréhension du dossier. Le non-respect de ces règles a pu malheureusement pénaliser certains candidats.

- **Maîtrise des savoirs disciplinaires**

Il est demandé aux candidats et candidates une connaissance parfaite des instructions officielles. Celle-ci s'acquiert, entre autres, par le biais de la lecture des bulletins officiels de l'Education Nationale.

De plus, les candidats et candidates se doivent de maîtriser le CECRL, de distinguer et exploiter les différentes activités langagières, de construire la progressivité de l'enseignement à l'intérieur d'une séquence ambitieuse, nourrie de supports susceptibles d'éveiller la réflexion des élèves. La mise en œuvre d'une démarche actionnelle, la connaissance des programmes et les modalités d'évaluation propres au lycée professionnel doivent être parfaitement maîtrisées. Or, il apparaît que si la terminologie est souvent utilisée, elle est généralement peu assimilée. Ainsi, les références au CECRL ou aux programmes sont souvent évoquées de façon maladroite, artificielle voire fautive.

Le jury a également pu s'étonner de l'évocation et l'application de programmes caduques, de la méconnaissance des différents programmes ou encore de leur interprétation équivoque. Il a de la même façon été surpris par la confusion qu'opèrent encore certains candidats et candidates entre séquences et séances mais aussi par l'invention de nouveaux descripteurs du CECRL (exemples : « compétence compréhension d'image (CI) » / « compréhension orale en continu »).

En outre, l'absence de mention de la bivalence reste problématique car elle place le candidat ou la candidate dans un aspect réduit de sa profession. De la même façon, il faut veiller à ne pas réduire la discipline linguistique à une seule dimension grammaticale oubliant alors la dimension culturelle de la matière enseignée. Les propositions doivent en effet refléter le souci d'un ancrage culturel fort adossé à des éléments linguistiques effectifs, cohérents et adaptés au sujet.

Le jury souligne néanmoins qu'il a pu apprécier et valoriser les dossiers qui ont révélé une bonne maîtrise des programmes, des compétences, des repères et des enjeux et qui ont su faire la part belle à l'interdisciplinarité -notamment avec les Lettres- et à un volet culturel appréciable.

- **Constats et conseils sur la didactique et la pédagogie**

Le jury rappelle aux candidats et candidates qu'un dossier RAEP doit préciser la position de la séquence proposée et analysée dans la progression annuelle, ses objectifs, la situation de communication, la production attendue, les évaluations prévues et la durée de la séquence. Il va sans dire que le profil de la classe doit être mentionné tout comme le niveau du CECRL visé. Il convient de porter une attention particulière aux choix des supports -authentiques- utilisés en classe ainsi qu'aux thèmes travaillés. Il est par ailleurs indispensable de s'interroger sur les choix didactiques effectués et sur la progressivité de la construction des différentes compétences.

Des objectifs purement linguistiques, des choix didactiques sans lien avec le thème général et le projet final, l'absence de progression linguistique, le recours à des supports inadaptés (exemples : document audio ou vidéo de trente minutes, documents illisibles, absence de supports textuels...) sont à bannir. Des projets trop ambitieux ou à l'inverse très simples ne seront pas, par ailleurs, en mesure de valoriser les élèves. Le jury souligne, en outre, l'importance des consignes données aux apprenants. Des consignes décousues, mal rédigées, fautives (exemple : « *en algunas líneas hacéis una síntesis, decid lo que habéis comprendido del tema de vuestros carteles* »), voire absentes, ne sont pas aptes à les guider et les mettent en difficultés.

De la même façon, le jury met en garde contre les séquences manquant d'ancrage culturel fort et/ou sans référence au monde hispanique (Covid/Etats-Unis/football par exemple). Il s'est étonné de la

proposition de séquences désorganisées (superposition d'activités sans lien entre elles par exemple) et/ou ne répondant pas aux nouvelles directives (exemples : séquences trop longues, sans aucun axe fédérateur, sans aucune problématique). En outre, le jury rappelle que les propositions basées sur le questionnement systématique tout comme les mises en œuvre répétitives et trop guidées rendent le cours frontal et peu dynamique. Il recommande le développement de l'autonomie de l'élève à l'aide d'une mise en activité adaptée et d'une démarche actionnelle. Par conséquent, « mettre un contrôleur dans des groupes de trois élèves pour vérifier que les autres travaillent » apparaît par exemple comme peu adroit et traduit un manque de clairvoyance.

Le jury souligne également qu'il s'avère indispensable de bien cadrer le projet pédagogique proposé aux élèves. Ainsi, les projets de fin de séquences fantaisistes et peu réfléchis ont été fortement pénalisés car ils traduisent un positionnement du professeur inadapté. A titre d'exemple, dans quelle mesure faire inventer de nouveaux variants COVID et leurs symptômes à des élèves s'avère-t-il judicieux ? Les travaux d'apprenants fournis confirment les débordements possibles d'un tel projet final et le jury s'étonne que le candidat ne se montre pas plus critique envers le sujet qu'il a lui-même inventé puis proposé. Il est, en outre, inopérant d'expliquer le projet final au bout de deux séances avant la fin de la séquence.

Par ailleurs, le jury conseille fortement aux candidats et candidates s'étant déjà présentés au concours de réactualiser les dossiers et séquences proposés, ce qui pourra attester non seulement d'une éventuelle évolution des compétences acquises mais aussi d'une prise de recul. De plus, il est peu approprié de proposer des séquences tirées de sites pédagogiques sans les adapter véritablement au public visé.

Le jury souhaite néanmoins souligner le plaisir de corriger des dossiers RAEP qui présentent des séquences tout à fait pertinentes pour le public visé. Il a par exemple apprécié les propositions incitant les élèves à la curiosité, proposant des activités ludiques qui favorisent la pédagogie bienveillante et encourageante, faisant référence au parcours santé mais aussi la mise en activité en lien avec le chef d'œuvre.

Certains projets de fin de séquences se sont révélés adéquats car amenés de façon judicieuse à travers les activités langagières antérieures proposées. Des candidats ou candidates ont en effet réussi avec brio à mettre en avant la logique interne de leur séquence. Dans les dossiers les plus aboutis, les activités s'enchaînent de façon logique, sont suivies d'une phase de bilan, d'analyse et de possibles remédiations, les points saillants de la séquence sont mis en valeur et les stratégies établies pour aider les élèves à s'approprier les outils linguistiques sont expliquées.

Les propositions satisfaisantes ont, par ailleurs, prêté une attention particulière à l'hétérogénéité des élèves et aux activités différenciées qui en découlent. Les TICE y sont utilisées à bon escient. Le jury a par exemple apprécié l'utilisation de QR codes au service du sens. Il rappelle en outre que la référence à l'outil numérique ne présente que peu d'intérêt si le candidat ou la candidate n'en mesure pas les mérites ou les limites. Le jury recommande d'ailleurs aux candidats et candidates d'éviter de se référer à des éléments de langage désignant des pratiques pédagogiques considérées comme novatrices si celles-ci ne sont que peu maîtrisées : dans bon nombre de dossiers le travail en îlot apparaît en effet comme un simple prétexte permettant d'apporter une supposée plus-value à la séquence décrite.

Enfin, le jury attire l'attention sur le fait que les annexes doivent être au service du dossier. Il ne saurait que trop recommander de proposer des annexes illustrant la démarche didactique ainsi que le travail

des élèves. La lecture des annexes peut en effet mettre rapidement en lumière la pertinence d'un projet pédagogique. En outre, joindre un extrait de production d'élève permet au candidat ou à la candidate d'inscrire le travail proposé dans la réalité de la classe. Cet ajout rend par ailleurs possible l'explicitation d'un temps de remédiation à partir d'une prise d'indices dans cette même production et favorise alors l'analyse réflexive.

- **Analyse réflexive**

Le jury rappelle que la capacité à entamer une réflexion sur sa pratique est présente dans le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat cité précédemment. Ainsi, le dossier proposé ne peut se limiter à une simple description des activités. Le candidat doit en effet opérer une prise de distance critique et questionner les choix effectués témoignant ainsi de sa capacité d'analyse et d'adaptation. Un enseignant doit être capable de faire évoluer sa pratique et de s'interroger sur la place de l'élève dans la pédagogie proposée. De fait, le jury rappelle qu'une réelle analyse réflexive doit restituer les activités et les difficultés rencontrées par les élèves face aux apprentissages.

Ainsi, le jury a apprécié la présentation de productions d'élèves -anonymisées- accompagnées d'un recul réflexif intéressant, pertinent, honnête et argumenté montrant non seulement les échecs rencontrés mais également un réel intérêt d'amélioration. La prise en compte de la diversité des élèves et les pistes de différenciation proposées pour les accompagner se sont souvent révélées efficaces.

Le jury déplore néanmoins le manque de retour réflexif de certains candidats, des remédiations partielles ou inopérantes. Il peut citer, à titre d'exemple, les analyses réflexives qui ne proposent pas d'exemples illustratifs, qui se contentent d'approuver le travail proposé sans aucune donnée objective, qui ne prennent pas en compte les évaluations données et/ou encore celles qui se résument à la gestion de classe.

Le jury s'étonne également du manque de clairvoyance de certains candidats ou candidates et d'un positionnement professionnel quelque peu problématique (exemple : « l'enseignant est une main de fer dans un gant de velours »). En outre, il rappelle qu'une expression confuse dessert la compréhension de l'analyse proposée (exemple : « de plus, leur apprendre à gérer leur travail en leur donnant bien en amont c'était également la garantie de les emmener vers plus d'autonomie »).

En guise de conclusion, le jury invite les futurs candidats et futures candidates à accorder une plus grande importance à l'analyse réflexive et à l'édification de la séquence sur la base d'un corpus documentaire où la mise en tension des documents conduira les élèves à enrichir leur connaissance du monde et leur capacité à dire leurs émotions et leurs avis.

- **Sitographie indicative pour développer la réflexion sur l'enseignement des langues en voie professionnelle**

Enseigner les langues vivantes

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/04/0/Ressources_enseigner_langues_vivantes_36404_0.pdf

Langues étrangères et diplômes professionnels : conception et mise en œuvre

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Diplomes_professionnels/26/6/CPC_etudes_2018_1_103_2266.pdf

Le recensement des bonnes pratiques pédagogiques dans l'enseignement professionnel

<https://www.education.gouv.fr/cid109075/le-recensement-des-bonnes-pratiques-pedagogiques-dans-l-enseignement-professionnel.html?feuilleCSS=firefox>

2. LES ÉPREUVES D'ADMISSION

2.1 L'épreuve orale d'espagnol

2.1.1 L'exploitation pédagogique des documents en Espagnol

L'exploitation pédagogique du corpus de documents proposé par le jury se déroule en langue française. Il sera toutefois attendu que les activités, les consignes et les exercices susceptibles d'être proposés, soient énoncés en langue espagnole. Les candidats qui se présentent au CAPLP seront des enseignants bivalents, il va sans dire donc qu'il ne sera pas possible de privilégier une langue plus qu'une autre. Si la langue espagnole doit revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe ou du lexique, il n'en sera pas attendu moins pour la langue française. Le pari qui peut être fait par certains candidats en misant tout le concours sur une des deux valences sera des plus risqué. Autant se préparer convenablement sur le long terme pour améliorer tout ce qui peut l'être.

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à se positionner dans une démarche professionnelle et qui mettra en évidence sa capacité à combiner dans un temps imparti, l'analyse d'un dossier et sa mise en pratique tout en faisant ressortir les axes les plus pertinents, avec une approche didactique et pédagogique. La maîtrise des savoirs, des connaissances suffisamment solides sur le monde hispanique seront les conditions nécessaires pour se donner les meilleures chances de réussir cette épreuve. Ils permettront ainsi au candidat de présenter et de contextualiser de la manière la plus précise possible, le dossier proposé en élucidant toutes les informations données par le paratexte (l'auteur, la date, le contexte historique, le mouvement littéraire ou artistique vers lequel le document renvoie). Le dossier qui sera proposé sera composé de tous types de documents. Des documents iconographiques (dessins, photos, tableaux de maître, affiches publicitaires, photogrammes, bandes dessinées etc.), et des textes qui seront également de toute nature (des extraits de roman, des poésies, des extraits de pièces de théâtre, des articles de presse, des scripts, des paroles de chanson etc.)

Les meilleures prestations des candidats ont été celles pour lesquelles ces derniers ont été capables de prendre le plus de recul sur le dossier pour en percevoir les axes qui les sous-tendaient et de construire ainsi une séquence mettant en évidence les choix pédagogiques réfléchis et précis. Ont été valorisés aussi les candidats qui ont proposé des exemples cohérents et réalistes de mise en œuvre permettant aux élèves d'avoir accès au sens. Par contre, le jury regrette que certains candidats aient été trop superficiels dans leur approche. Une description de tableau sans véritable analyse ou approfondissement, des paraphrases de texte sans que l'on en tire « la substantifique moelle », des documents délaissés en partie ou totalement, tout cela, bien évidemment, dénote une incompréhension du dossier. Les conséquences immédiates de tout cela se traduisent par un appauvrissement du projet pédagogique se résumant en un catalogue d'activités n'ayant aucune relation entre elles ou ne donnant pas à voir les consignes de l'enseignant, les objectifs pédagogiques, le travail qui aurait pu être fait en classe et l'aboutissement de celui-ci.

Les élèves des lycées professionnels ont très certainement besoin de révisions linguistiques plus soutenues, plus fréquentes et les séquences proposées doivent témoigner d'une réelle ambition intellectuelle. Il est donc du devoir de l'enseignant de pousser la curiosité intellectuelle de l'élève au maximum pour qu'il donne le meilleur de lui-même. Le jury a apprécié tout particulièrement les exposés des candidats qui ont su mettre en avant des pratiques de différenciation pédagogique qui permettaient de percevoir l'hétérogénéité des classes qu'ils ont au quotidien. La différenciation pédagogique est ce chemin tracé par l'enseignant que chaque élève empruntera pour accéder au sens en fonction de ses capacités.

Il est bon de rappeler que toute séquence pédagogique envisagée doit avoir un axe fédérateur qui traverse les documents et qui les articule de manière cohérente. Le projet final clairement présenté en

début de séquence est la conclusion d'un cheminement intellectuel qui permettra de vérifier les acquis de chacun.

Le travail sur les supports doit permettre de dégager un ou plusieurs objectifs culturels, un ou plusieurs objectifs linguistiques et un ou plusieurs objectifs pragmatiques et civiques. Rappelons qu'en classe, en phase d'entraînement (que ce soit en production écrite ou orale) les élèves vont s'exprimer avant tout pour dire ce qu'ils ont compris et ensuite argumenter ce qu'ils ont compris. Une posture frontale basée sur un jeu de questions et de réponses, comme cela a été proposé par certains candidats, écarte l'élève de toute implication personnelle et démarche intellectuelle. La grammaire ainsi que le lexique ne devront être également que des outils linguistiques au service de l'expression, ils ne pourront en aucun cas être une fin en soi.

Les tableaux qui ont été proposés cette année par le jury dans les dossiers, l'un de Bartolomé Esteban Murillo et l'autre de Joaquín Sorolla Bastida ne pouvaient être traités indépendamment que ce soit pour parler de la description vestimentaire, pour l'un ou pour l'autre, ou pour parler de l'évolution de la mode en lien avec les vacances sans les relier de manière cohérente avec la problématique culturelle générale qui se dégageait des différents dossiers proposés au candidat. Il est évident, que les références à la picaresque pour Murillo ou les références au style luministe, impressionniste ou post-impressionniste de Sorolla ont été appréciées par le jury quand ces dernières se sont intégrées de manière cohérente au sein de l'analyse globale. Remarque valable pour tous les documents qui composaient les différents corpus. Ainsi, il est attendu que le tableau de Murillo soit inclus dans la problématique de la pauvreté en Espagne avec le rôle des ONG et la prise de conscience de la responsabilité de chacun en tant que citoyen. Dans le second dossier le tableau de Sorolla devait s'intégrer dans la perception d'une région d'Espagne : la communauté valencienne à travers le regard d'un poète (Antonio machado -*Amanecer en Valencia*- et d'une affiche touristique de la communauté de valencia de 2021). Valencia est perçue comme terre d'inspiration pour les poètes, les peintres et les professionnels du tourisme. La date de l'affiche (2021) indique qu'elle est perçue aussi comme une terre tournée vers la mer dans un contexte économique et social particulier dû à la pandémie.

Le jury rappelle aussi que, lors de l'exposé par le candidat, il est attendu des éléments incontournables qui vont permettre la bonne réalisation d'une séquence d'enseignement. Cela permettra de vérifier certains points fondamentaux comme par exemple la bonne connaissance du système éducatif dans les lycées professionnels et celle du CECRL, la mise en œuvre d'activités pédagogiques appropriés, réalisables et réalistes. Ainsi, le candidat prendra soin d'annoncer :

- la classe pour laquelle la séquence est prévue;
- le niveau de compétence visé dans le cadre du CECRL;
- le nombre de séances prévues pour la séquence;
- le domaine du programme des langues vivantes de la voie professionnelle auquel va être rattaché le dossier présenté;
- le projet final;
- le choix et la mise en œuvre des activités langagières;
- les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques;
- le type et la nature des activités proposées aux élèves;
- les modalités d'évaluation quelles soient orales ou écrites;

- les critères d'évaluation.

Lors de la passation des épreuves d'admission, le jury attend des candidats une bonne connaissance des textes officiels : les programmes, les exigences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, la nature et les modalités des épreuves pour lesquelles les élèves doivent être préparés : le C.A.P., le Bac Professionnel ou même le brevet professionnel pour les élèves de 3° prépa-métiers. Le jury attend également que le candidat puisse avoir la maîtrise des concepts didactiques de base. En effet, cette année encore, la méconnaissance de ces notions par certains candidats ne leur ont pas permis d'approfondir les échanges avec le jury. Leur présentation a été trop confuse et les propositions totalement inapplicables dans les niveaux visés. Chaque dossier est différent d'un autre et il n'est absolument pas possible de plaquer des termes, des notions, des idées, des activités rencontrées ailleurs sans risquer de faire un contresens sur l'ensemble du dossier. Le candidat doit utiliser ses connaissances à bon escient pour que sa présentation puisse être la plus claire et la plus cohérente possible. Plaquer des recettes ne peut que limiter la portée pédagogique réelle du dossier au risque d'en faire une interprétation complètement erronée allant jusqu'au contre-sens. Le candidat vise le métier d'enseignant, il doit donc être capable de justifier clairement ses choix qui vont permettre l'accès au sens des différents documents proposés pour que les élèves auxquels ils sont destinés puissent à leur tour, aller vers une expression orale ou écrite riche et vers une connaissance du monde hispanique de qualité et non caricaturée.

Une approche beaucoup trop frontale dans la mise en œuvre des différentes activités (jeux de questions/réponse, utilisation de fiches diverses pour la compréhension et pour l'entraînement sous forme de QCM par exemple) reste encore trop présente dans les propositions des candidats. Ainsi la différenciation pédagogique, les objectifs linguistiques passent le plus souvent inaperçus et les activités restent beaucoup trop générales mettant de côté la spécificité de chacun. Egarés dans cette démarche, certains candidats n'ont pas su saisir les orientations suggérées par le jury et sont restés focalisés sur leur première proposition en répétant ce qu'ils avaient dit dans la première partie de l'épreuve.

A contrario, les projets cohérents et réalistes présentés par certains candidats, ont été appréciés et valorisés. Rien ne sert d'essayer de faire croire au jury une réussite absolue et totale des projets proposés aux élèves. Les membres du jury attirent l'attention des candidats sur l'honnêteté intellectuelle qu'ils doivent avoir car les membres du jury sont également des professionnels de la matière et savent parfaitement ce qui est possible et ce qui l'est (beaucoup) moins. Le jury a également apprécié les ponts qui ont pu être faits entre plusieurs disciplines comme l'histoire, les arts appliqués etc. ou les références culturelles comme celles que l'on pouvait trouver dans l'affiche touristique de la communauté de Valencia (bras tendu en direction de la mer : référence directe à Christophe Colomb, référence appuyée par l'expression « *¡Mar a la vista!* » exclamation du registre marin inversée dans ce cas-là).

Ont été appréciés aussi les propositions de séquence qui mettaient les élèves au cœur de leurs apprentissages et du projet en les rendant acteurs de leurs acquisitions. Les propositions innovantes et bien sûr abouties comme la classe inversée, le travail en îlots, la mise en place d'ateliers collaboratifs en présentiels ou dématérialisés (utilisation de plateformes collaboratives proposées par l'ENT par exemple) ont pu mettre en évidence la volonté pour le candidat de proposer à l'élève tous les moyens possibles pour générer de la motivation et le pousser à se dépasser.

Certains candidats ont encore montré une méconnaissance des différents champs disciplinaires de la voie professionnelle, allant même jusqu'à en inventer certains, et ont eu beaucoup de mal ensuite à établir des ponts entre la langue vivante et la spécialité de l'élève. Des erreurs de connaissances ont été relevées au détriment des candidats (Sorolla n'a pas peint les plages de Cuba mais bien celles de Valence). L'honnêteté intellectuelle est primordiale.

Les dossiers qui ont été proposés cette année mettaient en avant des grandes problématiques d'actualité et leurs incidences dans les pays de la langue étudiée comme par exemple le respect des droits humains, des droits de l'enfant, le respect et l'égalité de tous. Ils présentaient aussi l'attrait de la

mer pour un tourisme culturel et en aucun cas un tourisme de « *sol y playa* ». Les propositions faites par les candidats sont malheureusement et le plus souvent restées trop superficielles et trop peu ambitieuses, s'appuyant trop peu ou pas du tout sur des pratiques plus innovantes et motivantes pour l'élève. Pour conclure, le jury rappelle que cette épreuve se déroule à l'oral et que de la même manière que l'enseignant demandera à ses élèves de ne pas lire ses notes, le candidat ne devra pas déroger à cette règle. Le ton de la voix, les pauses, les reformulations, le débit et l'énergie qu'il peut déployer à convaincre son auditoire contribuent à l'adhésion de celui-ci et font partie des procédés pédagogiques. Tous ces points sont autant de compétences et de qualités qui sont attendues d'un enseignant. Durant l'épreuve, le jury évalue la qualité de l'expression du candidat tant dans la première partie que dans la seconde. Il évalue sa capacité à saisir les suggestions ou à rebondir sur les questions qui lui sont posées pour, le cas échéant, compléter ou modifier une partie de l'exposé. Ces questions ou suggestions ne devront jamais être perçues comme une quelconque « agression » de la part du jury envers le candidat mais plutôt et avant tout comme une perche tendue dont il pourra s'emparer pour apporter des précisions, des modifications, des suggestions, des références ou des exemples.

2.1.2 L'explication de texte en Espagnol

Préparation

Pour rappel, le candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures pour traiter l'explication d'un texte en espagnol et pour élaborer un projet pédagogique à partir de plusieurs documents en langue étrangère.

L'épreuve devant le jury est d'une heure. Le jury insiste sur la nécessité d'une gestion optimale du temps de préparation alloué à chaque sous-épreuve. Un entraînement préalable s'avère indispensable afin d'éviter de se présenter devant le jury sans avoir achevé l'ensemble des deux sous-épreuves ou en ayant délaissé l'une d'entre elles, chaque sous-épreuve comptant pour moitié dans l'attribution des points.

L'explication de texte se déroule en langue espagnole et permet au jury de vérifier le niveau de compétence des candidats. Certaines propositions étaient pertinentes et permettaient au jury de voir les qualités littéraires et linguistiques des candidats. Cependant certains candidats étaient incapables de dégager l'intérêt d'un texte, ses significations, ainsi que ses enjeux culturels et sociétaux. Ces propositions trahissaient un manque flagrant de préparation et certaines formulations relevées par le jury donnaient à entendre une langue espagnole trop souvent fautive avec des mots inventés et une maîtrise des conjugaisons aléatoire. On citera à titre d'exemple : « *como si hay** » ; « *poner en relieve** » ; « *la fuerza de los recuerdos son** » ; « *cuyo el autor** ». Ces erreurs de langue sont inadmissibles et sanctionnées tout comme les contre-sens entre « *maleta* » et « *maletero* » dans l'extrait de *Historia de un abrigo* de Soledad Puértolas.

De plus, le lexique propre à l'analyse littéraire doit être maîtrisé et utilisé à bon escient et avec pertinence. Le jury n'attend pas un relevé exhaustif des figures de style présentes dans l'extrait proposé. Le candidat doit avoir une certaine maîtrise de la stylistique et la métrique mais n'y avoir recours que pour étayer un propos pertinent afin de ne pas donner l'impression au jury de plaquer des connaissances qui ne servent pas le commentaire du texte à l'étude.

Enfin, le jury tient à souligner l'importance des qualités oratoires nécessaires aux candidats mais aussi aux futurs professeurs. On conseillera aux candidats de bien structurer l'explication de texte et de mentionner les lignes pour être plus efficaces dans l'analyse. Un manque de préparation de cette sous-épreuve, une mauvaise gestion des brouillons ou la lecture excessive des notes ont conduit certains candidats à perdre leurs moyens et à rendre leur raisonnement obscur et difficile à appréhender par le jury. Une analyse ne peut être improvisée au dernier moment et l'épreuve ne consiste pas en une lecture de notes prises durant le temps de préparation.

Le jury a apprécié que certains candidats fassent montre d'une grande capacité d'écoute en adaptant, par exemple, leur débit au rythme de la prise de notes du jury.

Une structuration de l'exposé au service d'une interprétation personnelle et justifiée de l'extrait

Cette année les candidats avaient l'opportunité de travailler sur des extraits de deux romans espagnols : *Días sin ti* d'Elvira Sastre publié en 2019 et *Historia de un abrigo* de Soledad Puértolas publié en 2005.

Avant de débiter sa présentation, le candidat est invité à lire à haute voix un extrait du texte à l'étude. Le candidat doit ainsi faire une lecture expressive et posée de l'extrait en adoptant une intonation correcte et un rythme approprié.

L'exposé du candidat doit être structuré et respecter trois éléments principaux.

- L'introduction : celle-ci consiste en une contextualisation de l'extrait à l'étude ainsi que l'indication de la problématique et l'annonce de l'organisation retenue pour l'explication elle-même.
- Le développement : le candidat a le choix entre une explication linéaire ou composée mais dans la plupart des cas, c'est l'extrait lui-même qui guide l'organisation de l'explication. Le candidat doit proposer une analyse cohérente qui répond à la problématique annoncée tout en respectant le plan proposé dans l'introduction.
- La conclusion : le candidat revient sur les éléments principaux de sa présentation, répond à la problématique et propose d'autres ouvertures possibles.

Lors de l'exposé du candidat, il est attendu une interprétation personnelle, pertinente et justifiée de l'extrait proposé. L'exposé du candidat ne peut reposer sur une description ou des paraphrases.

Le candidat doit démontrer sa capacité à lire, comprendre, interpréter un texte et justifier ses analyses à partir de ses connaissances. Une analyse formelle du support (structure, champs lexicaux etc.) se révélera inopérante si elle n'est pas en lien avec le propos.

En tant que futurs professeurs de français et d'espagnol, les candidats se doivent d'utiliser les principales ressources à leur disposition et notamment celles présentes sur EDUSCOL.

Le jury conseille aux futurs candidats de s'intéresser particulièrement à la notion de sujet lecteur afin de bien faire la différence entre une lecture experte, distanciée d'un texte et une lecture investie, impliquée : <https://eduscol.education.fr/document/5687/download>

Cette année encore, de nombreux candidats ont proposé des interprétations pertinentes et justifiées.

Démarche réflexive

Le jury a apprécié l'honnêteté intellectuelle et la démarche réflexive de certains candidats qui, lors de l'entretien, ont su revenir sur certains aspects de leur présentation. Le jury regrette cependant que certains autres coupent la parole sans attendre la fin de la question posée. Enfin d'autres encore ont pu adopter une posture désinvolte ou une communication non verbale inadaptée aux enjeux de l'épreuve. L'objectif de l'entretien est de faire préciser certaines choses énoncées par le candidat ou d'approfondir certains aspects de l'explication. Il n'est pas question ici de piéger le candidat mais de poursuivre l'analyse ensemble. Ainsi, toute proposition est recevable si elle est justifiée et cohérente.

2.1.3 La traduction

Cette partie est adossée à l'explication d'un texte en langue étrangère ; un extrait de ce même texte est proposé au candidat. Cette étape de l'épreuve permet d'apprécier sa compréhension du texte source ainsi que sa capacité à traduire le plus fidèlement possible l'extrait dans la langue-cible.

Cet exercice de traduction est très important car le jury évalue à ce moment-là les connaissances grammaticales et lexicales du candidat dans les deux langues.

Suite à l'explication du texte, il sera demandé au candidat de procéder à la lecture expressive du passage à traduire et de proposer ensuite sa traduction.

Il ne s'agit pas de dicter la proposition au jury mais simplement de lui laisser le temps de prendre les notes suffisantes. Il faut savoir que le jury pourra redemander toutefois au candidat de redonner sa traduction en cas de doute.

Au moment de la reprise, le candidat pourra revenir sur sa traduction afin de l'améliorer ; cependant, une seule proposition devra être conservée.

Au moment de l'entretien, le jury peut inviter le candidat à revenir sur une ou plusieurs de ses propositions afin de lui permettre d'améliorer la traduction.

Dans tous les cas, nous ne pouvons que conseiller au candidat d'être réceptif aux remarques qui peuvent lui être faites. Notons aussi que la traduction fait partie intégrante de l'épreuve et qu'il serait fort maladroit d'en réduire son importance. Le candidat doit y consacrer tout le temps nécessaire et surtout, il ne doit pas l'improviser car le résultat final aura des chances de ne pas être abouti.

Cette année, deux extraits ont été soumis aux candidats tirés des œuvres suivantes : *Días sin ti* d'Elvira Sastre, *Historia de un abrigo* de Soledad Puértolas.

Le jury a pu entendre de bonnes voire de très bonnes traductions qui ont été valorisées. Toutefois des erreurs récurrentes viennent mettre en évidence les lacunes en langue française pour certains candidats.

Fautes de conjugaison, confusions de temps, contresens divers et variés, lacunes sur un vocabulaire basique etc... Tout cela est inenvisageable pour un concours où les candidats souhaitent obtenir une double valence espagnol-lettres.

Rappelons également quelques règles concernant la traduction : pour ce qui est des noms de personnages de fiction, le jury rappelle qu'il n'y a pas lieu de les traduire, toutefois il sera nécessaire de traduire les noms de lieu, les surnoms etc... qui pourraient contribuer au sens et apporter une plus-value au texte; sans cela le lecteur non hispanophone ne pourrait percevoir les possibles sous-entendus ou du moins les connotations voulues par l'auteur. De même, les noms des personnages célèbres et toponymes possédant un équivalent en français doivent être traduits pour des raisons d'accès au sens.

Pour ce qui concerne l'analyse du fait de langue, aucun point n'a été proposé d'emblée cette année non

plus, mais cela ne présage pas des choix du jury pour les années à venir. Toutefois, le jury a pu interroger les candidats sur les valeurs des temps du passé (imparfait/passé simple) dans la narration, les emplois de certaines prépositions par exemple qui pouvaient être problématiques dans les choix de traduction des candidats. La réflexion et l'analyse du fonctionnement de la langue espagnole doivent permettre aux candidats d'ajuster leur traduction, de corriger certains faux-sens ou contre-sens. L'épreuve de version orale n'exige pas du candidat un développement linguistique complexe sur le fait de langue que l'on va lui proposer mais plutôt une réflexion sur la langue qui va lui permettre de l'identifier en utilisant les termes grammaticaux les plus appropriés et cela dans une perspective comparative avec le français: nature et fonction des mots, groupe ou propositions dont il est question, justification de l'emploi des modes et des temps, différence de construction entre les deux langues, explicitation des effets sémantiques produits. Le jury conseille très vivement, une consultation des différents manuels et usuels présents dans la bibliographie qui suit.

Pour conclure, l'explication de faits de langue permettra au candidat d'exposer ses connaissances du fonctionnement morphosyntaxique des deux langues, en identifiant les structures qui fonctionnent différemment en français et en espagnol, afin d'être capable de les expliquer clairement aux élèves.

Quelques questions légitimes que l'on peut se poser au moment de l'épreuve :

Puis-je faire l'impasse sur la traduction d'un mot ou d'un groupe de mots qui me pose un problème ?

Ne pas traduire un mot ou un groupe de mots n'est pas la meilleure des stratégies et cela peut être perçu par le jury comme un renoncement devant la difficulté. Cette façon de procéder sera une des plus pénalisées avec les non-sens ou les erreurs de grammaire française. Le candidat aura tout intérêt à trouver un synonyme cohérent en s'aidant du contexte proposé par le document par exemple.

Puis-je proposer deux traductions si j'hésite ou si je veux montrer qu'il est possible de traduire autrement ?

L'épreuve de traduction est une épreuve très technique et l'on demande au candidat de faire des choix. En proposant plusieurs traductions on s'expose aussi au risque que le jury retienne la moins appropriée.

Comment puis-je me préparer pour cette épreuve ?

Aucun ouvrage spécifique n'existe pour s'y préparer. Par contre un travail régulier sera nécessaire. De nombreux ouvrages proposent des traductions de type universitaire à visée didactique, dans la même optique que l'épreuve dont il est question ici. Ces ouvrages proposent des traductions qui vont permettre de vérifier les connaissances lexicales et grammaticales dans les deux langues ainsi que leur capacité à transposer le texte source dans la langue cible.

Bibliographie :

- DIAZ, E., *Version espagnole moderne : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
- DUGUERNEL, A., *La version espagnole : licence, concours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- NOYARET, N., *La version espagnole guidée : textes traduits et commentés, conseils de méthode*, Paris, Orbistertius, 2013.

De même, il est vivement conseillé aux candidats de fréquenter assidument les grammaires françaises et espagnoles de référence.

Ouvrages pour la langue espagnole :

- BEDEL, J.-M., *Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2017.
- FREYSSELINARD, E., *Ser y estar : dictionnaire d'usage du verbe être en espagnol*, Paris, Ophrys,

2013.

- GERBOIN, P., LEROY, C., *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 2013.
- POTTIER, B, DARBORD, B, CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, NathanUniversité, 1994.
- R.A.E., Asociación de Academias de la Lengua Española, *Nueva gramática de la lengua española*, 2 vol., Madrid, EspasaCalpe, 2009 (à consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es/recursos/gramatica/nueva-gramatica>).
- R.A.E., *Diccionario panhispánico de dudas*, Madrid, Santillana EdicionesGenerales, 2005 (Consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es>).

Ouvrages pour la langue française :

- PELLAT, J.-C., FONVIELLE, S, *Le Grevisse de l'enseignant*, Paris, Magnard, 2016.
- RIEGEL, M, PELLAT, J.-C., & RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2014.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Université, 1962.

2.2. L'épreuve orale de Lettres

2.2.1. Textes officiels et programmes de référence

Il importe de rappeler les modalités officielles de cette épreuve à partir de la discipline du Français :

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Coefficient 3

L'épreuve consiste en l'explication du texte d'un auteur de langue française, extrait d'un programme d'œuvres périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation Nationale, explication de texte, suivie d'une exploitation pédagogique à partir de ce support textuel. Elle inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une notion grammaticale relevant de la grammaire du discours, de phrase ou de texte.

Pour l'épreuve orale d'admission, de la session 2022, les textes proposés à l'étude des candidats étaient extraits des six œuvres suivantes :

- Joachim du Bellay, *Les Regrets*
- Molière, *L'École des femmes*
- Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*
- Victor Hugo, *Les Orientales*
- Jean-Paul Sartre, *Huis-clos*
- Colette, *Sido*.

Il appartient aux candidats de se renseigner chaque année sur le renouvellement du programme d'œuvres littéraires pour la valence des lettres. Les épreuves orales exigent une bonne connaissance

de ces six œuvres, de leurs auteurs et contextes de production, mais aussi des programmes d'enseignement du français de la voie professionnelle au moment de la session.

Depuis la session 2022, les nouveaux programmes de français s'appliquent dans toutes les classes du lycée professionnel, conformément à la Transformation de la Voie Professionnelle.

Selon les niveaux d'enseignement que les candidats choisiront pour l'exploitation pédagogique, les programmes de référence seront donc à différencier pour la prochaine session :

- Cycle du Baccalauréat Professionnel, Seconde, Première & Terminale, Nouveaux programmes 2019, Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019
- Cycle de CAP, Première année, Seconde année, Nouveaux programmes 2019, Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019.

Une connaissance des différents dispositifs liés à la Transformation de la Voie Professionnelle (co-intervention, accompagnement personnalisé et consolidation des acquis, chef d'œuvre...) est également requise pour préparer cette épreuve. Il est donc vivement recommandé à chaque session d'actualiser les informations, les textes cadres et les ressources en consultant régulièrement le site du ministère : <https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

2.2.2 La préparation de l'épreuve orale de Français d'une durée de deux heures à partir d'un texte extrait du programme littéraire

Les candidats disposent de deux heures pour préparer l'explication de texte, l'exploitation pédagogique et traiter la question de grammaire.

Chaque candidat a à sa disposition, dans la salle de préparation, un exemplaire de l'œuvre intégrale, un sujet qui indique le passage précis à étudier et le point de langue à traiter ainsi qu'une photocopie de ce passage qui peut ainsi être librement annotée et servir de support lors de la présentation.

Des dictionnaires de langue française, des noms communs et propres sont en libre consultation dans la salle de préparation. Les programmes d'enseignement ne sont, en revanche, pas fournis. S'agissant d'une épreuve professionnelle, ces instructions officielles sont, en effet, supposées connues des candidats.

2.2.3. Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve orale de Français dure une heure et se découpe en deux temps distincts :

- Un exposé oral de trente minutes au maximum par le candidat. Cela signifie que le jury interrompra le candidat qui dépasserait ce temps maximal. La présentation comporte, dans l'ordre choisi par le candidat, une lecture orale de l'extrait, l'explication de texte, l'étude de la question de langue et l'exploitation pédagogique.
- Un entretien avec le jury de trente minutes au maximum, qui ne compensera donc pas un temps d'exposé oral qui eût été trop bref.

La lecture orale

Il s'agit pour le jury d'apprécier en tout premier lieu une situation professionnelle que rencontre régulièrement le professeur de français dans sa classe : la mise en voix des textes littéraires à étudier collectivement.

Le candidat procède à une lecture orale de l'extrait, pour tout ou partie, selon les indications du jury. Cette lecture peut intervenir en tout début de présentation ou après l'explication du texte, selon le

moment jugé le plus opportun par le candidat. Si un axe d'étude de l'explication textuelle porte par exemple sur le comique, une lecture orale avec l'intonation adaptée peut se révéler judicieusement placée juste après l'explication de texte.

Une fois écartées d'éventuelles insuffisances techniques – volume, fluidité, écorchages ou détournements trop fréquents de mots, liaisons défectueuses ou inexistantes – l'exercice permet au jury d'apprécier non seulement la compréhension globale du texte, mais aussi la maîtrise de certaines connaissances littéraires et linguistiques : le ton ironique de tel texte est-il rendu par l'intonation ? L'alexandrin est-il respecté ? Une diérèse ou une synérèse malencontreuses ne viennent-elles pas déformer un décasyllabe ? La ponctuation est-elle prise en compte par les pauses ou les timbres de voix ? Les didascalies sont-elles oralement distinguées des répliques dans le texte théâtral ? Sont-elles même lues ? Il s'agit là d'un vrai choix qui doit être éclairé et posé. Un candidat prend par exemple le parti de ne pas lire les didascalies. S'agit-t-il là d'un choix éclairé ou d'un évitement maladroit ? En l'absence de justifications explicites du candidat, le jury reviendra sur cette décision lors de l'entretien, considérant que les didascalies dans la pièce revêtent un caractère fictionnel à part entière. La mise en voix d'un dialogue romanesque permet-elle de distinguer les différents personnages, leur identité, leur caractère, la nature de l'échange ?

Si toutes les bonnes lectures orales n'augurent pas systématiquement d'explications de texte réussies, en revanche les lectures orales émaillées d'erreurs ou d'équivoques engendrent souvent des explications de textes entachées de contresens, de contradictions ou d'imprécisions.

Il importe donc de donner au minimum une lecture orale fiable et fidèle, c'est-à-dire respectueuse des mots et du sens du texte et, au mieux, une lecture expressive qui restitue la dimension émotionnelle et esthétique de l'extrait mis en voix, ainsi que sa visée.

L'explication de texte

La session 2022 du concours s'appuyait sur un programme d'œuvres littéraires que de nombreux candidats, malheureusement, connaissaient de manière superficielle. Certains, même, ne les avaient pas lues. Cela soulève d'emblée, pour le jury, la question de l'implication des candidats dans la préparation du concours, mais aussi la celle de la connaissance des textes officiels au programme du concours. Faute d'un travail préalable sérieux, des candidats plaquent des discours explicatifs tenus sur ces œuvres, sans mobiliser eux-mêmes leurs aptitudes au discernement et leur réception de lecteur.

Les deux heures de préparation ne permettent pas d'effacer l'écart entre les candidats qui connaissent les œuvres et ceux qui les ignorent. Les premiers contextualisent rapidement l'œuvre dans une époque, un courant littéraire ou un genre. Ils contextualisent également, et souvent avec aisance, l'extrait à étudier au sein de l'œuvre, ce qui leur permet de se consacrer pleinement à l'étude du passage, à ses enjeux, ses ressorts, ses effets, sa singularité et son message littéraire. Ceux qui méconnaissent les œuvres conduisent ce travail de contextualisation durant la préparation, à l'aide du paratexte et des dictionnaires, amputant d'autant le travail personnel d'explication exigé par l'exercice. Ces derniers sont aussi davantage exposés aux risques de généralisations abusives, voire de contre-sens, sur l'œuvre et son auteur.

Il est donc indispensable, chaque année, de prendre connaissance des œuvres inscrites au programme de français, de les lire et de les travailler pour se préparer sérieusement au concours.

Expliquer un texte, ce n'est pas seulement le comprendre, c'est parvenir à l'analyser pour en montrer l'intérêt, la beauté, la richesse, les mécanismes, la portée et les effets en s'appuyant sur des exemples précis, puisés dans le texte lui-même. Pour ce faire, le candidat peut adopter deux méthodes différentes soit le commentaire composé soit l'explication de texte linéaire. Quelle que soit la méthode adoptée, il s'agit, pour le candidat, de démontrer des capacités de compréhension, d'analyse et d'interprétation du texte littéraire en les exposant de façon structurée et argumentée. Pour ce faire, il importe de poser une

problématique précise et clairement formulée, à laquelle la suite de l'analyse littéraire s'efforcera d'apporter des réponses fouillées.

Le commentaire composé permet apparemment plus aisément de problématiser un texte, d'en organiser la lecture en axes d'étude, d'en planifier le développement par dévoilement progressif des idées ou complexification graduelle de la réflexion. Cette méthode n'évite pas pour autant certains écueils, dont les plus récurrents sont l'approche trop généraliste et la dissociation du fond et de la forme. On ne peut en effet aborder le poème "Clair de Lune" de Victor Hugo, dans *Les Orientales*, en étudiant la versification dans la première partie, puis les thèmes de l'Orient et de la guerre dans les deux parties suivantes. Le jury a pu, par exemple, apprécier un candidat qui a posé la problématique audacieuse : "Orient sublime ou Orient monstrueux ?" Le jury s'est laissé convaincre par cette entrée solidement étayée – fond et forme – lors de l'explication.

À l'inverse, l'explication linéaire au fil du texte, si elle n'est pas solidement problématisée et structurée, peut parfois engendrer redites et répétitions, paraphrases et gloses, impressions de piétinement ou au contraire d'accélération subite par le suivi fidèle, ligne après ligne, des mouvements du texte.

Le jury ne privilégie aucune des deux méthodes, dès lors que le candidat fait preuve de sa capacité à s'approprier un texte littéraire, à en rendre la singularité esthétique et à fournir les outils et les analyses qui justifient de sa compréhension et de son interprétation.

Les candidats qui parviennent à mettre au service du sens des outils d'analyse littéraire – stylistiques, lexicaux ou syntaxiques – proposent en général des explications de texte réussies, contrairement à ceux qui fournissent des lectures ne reposant sur aucune analyse ou à l'inverse, ceux qui décortiquent minutieusement le texte, dressent des catalogues de figures de style sans en tirer aucun effet de sens. Rien ne sert, par exemple, de relever dans un poème un rejet, une rime à l'hémistiche, une allitération ou une métaphore, si aucun lien n'est établi avec des effets sémantiques, esthétiques ou pragmatiques. Il faut donc se méfier de lectures trop technicistes et veiller à employer un vocabulaire technique précis, mais dont on maîtrise pleinement le sens.

La vigilance des candidats est appelée sur la pratique intensive du relevé des champs lexicaux, qui fait souvent office d'analyse. Nul besoin, par exemple, de relever le champ lexical du théâtre dans *Huis-Clos* de Sartre pour confirmer que l'auteur évoque bien une intrigue théâtrale. Il peut en revanche s'avérer judicieux d'explorer le champ lexical du portrait psychologique ou des sentiments pour montrer que justement Garcin, mi-fataliste et mi-surpris, manifeste une certaine lucidité sur sa position dont il dit "ne rien ignorer". Le relevé lexical éclaire, dans ce cas, le sens, la visée du texte tout en mobilisant des références littéraires et culturelles.

La question de grammaire

La question de grammaire, dotée d'un nombre de points qui peuvent être décisifs pour l'admission des candidats, ne peut être éludée et doit impérativement être traitée. Ce peut même être une clé pour entrer dans un texte littéraire et son interprétation. La question de grammaire vise à apprécier les connaissances acquises, au moins les savoirs linguistiques scolaires et au mieux universitaires, sur le fonctionnement de la langue. Le candidat doit démontrer qu'il a une maîtrise sûre et distanciée de la langue française, qu'il en manie le métalangage, qu'il est capable en cas d'insuffisances ou de doutes de soulever de bonnes questions et de mettre en œuvre de bonnes procédures d'analyse et de manipulation (substitution, transformation, suppression, expansion...) pour tenter d'apporter les réponses qui lui manquent.

La question de grammaire peut porter sur l'extrait entier ou seulement quelques lignes du texte à étudier, selon le nombre d'occurrences à analyser qui y figurent. Elle peut être traitée à tout moment de l'exposé : elle peut, par exemple, faire l'objet d'une incise dans l'explication de texte ou être intégrée à l'exploitation pédagogique ou encore être abordée de façon isolée. S'agissant d'un moment spécifique de l'épreuve, le candidat doit néanmoins signaler très clairement au jury à quel moment de l'exposé il

aborde cette question et à quel moment il la clôt. Le jury s'est en effet parfois étonné d'apprendre, *a posteriori*, lors de l'entretien, que la question de grammaire avait été traitée dans la présentation.

Pour la session 2022, le libellé des questions de langue était formulé de la façon suivante : « En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur « *le point de langue à traiter* ». Ce point de langue peut porter, par exemple, sur la syntaxe des phrases, les pronoms, les temps et modes verbaux, la ponctuation, les adjectifs, les suffixes, etc. Ils relèvent, de toute façon, toujours de l'un de ces quatre champs linguistiques : le verbe (temps, modes et valeurs), le lexique (morphologie, dénotation, connotations), la syntaxe (analyse de phrases) ou les catégories (natures et fonctions).

L'expression « En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale... » doit se comprendre comme une invite à consacrer dans l'exploitation pédagogique, une activité sur la langue et non pas de proposer une exploitation pédagogique dans le traitement grammatical de la question sur la langue.

Quel que soit le point de langue à étudier, les opérations attendues sont les suivantes : nommer, définir, relever et classer, puis interpréter l'usage linguistique au service du sens littéraire. Les candidats qui dépassent ces opérations par des approches stylistiques et interprétatives sont valorisés, bien que ces capacités soient déjà évaluées dans l'explication de texte et ne soient donc pas précisément attendues pour la question de grammaire. Il s'agit, en effet seulement, comme l'indique le texte officiel du concours, d'identifier une forme ou une fonction grammaticales.

Si quelques prestations ont démontré une bonne maîtrise des connaissances et de la terminologie grammaticales, le jury a déploré, cette année encore, d'alarmantes lacunes et confusions chez un grand nombre de candidats : les adjectifs sont confondus avec les pronoms, les temps verbaux avec les modes verbaux, les propositions principales avec les coordinations ou les propositions subordonnées, la phrase avec le vers, etc.

Toutefois, quelques candidats parviennent à identifier correctement ces grandes catégories linguistiques même s'ils se heurtent souvent, ensuite, au travail de classement des occurrences, qui requiert des connaissances plus fines. Le jury rappelle qu'il attend un relevé exhaustif des formes à étudier. Ces dernières devront ensuite être classées de manière grammaticale, voire logique, puis analysées selon des critères linguistiques pertinents.

L'exploitation pédagogique

Contrairement à l'explication de texte, il n'existe pas pour l'exploitation pédagogique de canevas défini.

Le terme « exploitation pédagogique » revêt en effet plusieurs acceptions. Selon la focale adoptée, il peut s'agir :

- d'une séquence qui s'intègre à une progression,
- d'une séance qui s'intègre à une séquence et à une progression,
- d'une activité qui s'intègre à une séance qui s'intègre elle-même à une séquence et à une progression.

L'objectif, pour le candidat, est de suffisamment détailler, préciser, *zoomer*, éclairer l'un de ces plans pédagogiques, pour permettre au jury d'apprécier la déclinaison opérationnelle de la proposition ainsi que la maîtrise des notions engagées.

L'exploitation pédagogique doit également respecter certaines exigences. Elle doit être conforme aux orientations institutionnelles et aux textes officiels en s'y référant explicitement, elle est reliée à un objet d'étude des programmes de la voie professionnelle, elle est obligatoirement adaptée à un public de la voie professionnelle, CAP ou BACCALAURÉAT Professionnel, elle est élaborée de manière structurée

et progressive, c'est-à-dire que les supports, les objectifs, les problématiques et les activités des élèves s'imbriquent de façon cohérente pour composer une partition qui écarte la simple juxtaposition. De même qu'il existe une dialectique dans la dissertation et le commentaire littéraires, il existe une dialectique didactique.

Les propositions pédagogiques peuvent avantageusement intégrer et faire varier certains éléments tels que :

- les dominantes (écrit, oral, langue...),
- les dispositifs (AP, EGLS, aide individualisée),
- les parcours éducatifs (Avenir, Citoyen, Santé, Éducation artistique & culturelle).

Pour rappel, avec la session 2022, s'ajoutent également les dispositifs liés à Transformation de la Voie Professionnelle avec notamment la co-intervention, le chef d'œuvre, l'accompagnement consolidé qui comprend l'accompagnement personnalisé, la consolidation des acquis, l'accompagnement à l'orientation, avec, notamment, en Terminale, les modules "poursuite d'études" ou "insertion professionnelle".

La proposition pédagogique peut également faire varier certaines modalités comme les démarches coopératives, individuelles, magistrales, interactives, interdisciplinaires ; comme les évaluations diagnostique, sommative, formative, certificative ; comme le projet pédagogique et la pédagogie de projet ; comme les supports numérique, papier ou audiovisuel. En l'occurrence, le jury regrette la méconnaissance de l'utilisation de certains outils numériques dans les activités proposées.

Les prestations réussies sont généralement celles qui manifestent une bonne connaissance des objectifs assignés à l'enseignement du français dans la voie professionnelle, une bonne maîtrise des objets d'étude inscrits aux programmes ainsi qu'une approche réaliste des publics auxquels ils se destinent : ces prestations, qui évitent les généralités, montrent l'attention que les futurs professeurs de lycée professionnels, lettres langue ou langue lettres, portent à leurs futurs élèves, en proposant, par exemple, des activités qui mettent en place différentes formes de différenciations pédagogiques au sein de la classe. Ces prestations réussies sont aussi celles qui parviennent à « métaboliser », en une proposition réaliste, explication de texte, connaissances littéraires, pédagogiques et didactiques et expérience professionnelle.

Dans cette optique, il est recommandé aux candidats de se mettre à jour des récents apports de la recherche en didactique du français, en sciences de l'éducation et en sciences cognitives. Le jury a ainsi pu apprécier certaines exploitations proposant par exemple des démarches de lecture s'appuyant sur les théories de la réception et leur déclinaison didactique en sujet-lecteur, celles distinguant lecture analytique, cursive, lecture intégrale et groupement de textes, celles capables de proposer plusieurs entrées dans le texte, selon les niveaux de littératie des apprenants, scolaires ou apprentis.

Le jury s'est en revanche montré plus sceptique à l'égard des candidats qui posent encore aujourd'hui une hypothèse de lecture unique face au texte littéraire, hypothèse qu'ils font en général suivre d'un questionnaire de lecture fermé (qui, où, quand, quoi, pourquoi ?) ou de ceux qui, une fois les schémas narratif et actanciel dressés, estiment avoir conduit une lecture analytique. Les recherches en didactique de la lecture, en sciences cognitives comme en science de l'éducation, ont en effet démontré depuis plusieurs années l'obsolescence de tels outils et démarches qui ne favorisent guère le développement d'authentiques compétences de lecteur auprès de nos élèves. Des réserves identiques peuvent être formulées concernant certaines approches obsolètes en écriture, oral, lexique ou orthographe. Il est donc attendu des candidats qu'ils parcourent par un questionnement fécond et selon d'indispensables actualisations, le chemin qui les conduira du statut d'élève, puis d'étudiant qu'ils furent, à celui de professeur qu'ils souhaitent devenir.

Lors de la session 2022, le jury s'est étonné du petit nombre de candidats proposant des lectures d'œuvre intégrale alors que l'épreuve leur fournit justement une œuvre complète. Cela s'explique probablement par une méconnaissance de l'intégralité de l'œuvre ou une méconnaissance des démarches pédagogiques pour aborder l'œuvre intégrale, or ces méconnaissances sont à combler en amont. Les rares propositions développées s'apparentent souvent à une compilation de morceaux choisis, sans réflexion sur l'architecture globale de l'œuvre, ce qui ne correspond pas aux attentes des programmes du lycée professionnel. Les candidats à ce concours, nécessairement hispanistes, ne pratiquent guère de lecture d'œuvre intégrale en cours d'espagnol alors que cette modalité de lecture est au cœur de la pratique du professeur de français.

Cette question soulève plus largement celle de la bivalence qui constitue une indéniable richesse professionnelle, à condition toutefois d'en prévenir les principaux écueils : la fusion et la confusion. On n'enseigne pas l'espagnol, langue étrangère, comme on enseigne le français, langue maternelle ou de scolarisation. Les enjeux, les visées, les contenus et les démarches sont distincts et il convient de toujours garder à l'esprit les contours épistémologique et didactique de chacune des disciplines pour que le dialogue entre elles soit le plus fécond possible.

Si le jury a particulièrement apprécié les exposés proposant des ouvertures culturelles riches et pertinentes, il parfois été surpris des importations faites de la didactique des langues étrangères vers la didactique du français. Certains candidats glissent tout naturellement dans leur exposé des termes tels que démarche actionnelle, tâche finale, CECRL alors que ces notions et outils, sont méconnus de la didactique du français. Le jury insiste : les transferts d'une discipline à l'autre, ne sont fructueux et appréciés qu'à la triple condition d'être énoncés, objectivés et justifiés. Le CECRL peut ainsi en effet constituer un outil intéressant pour penser la progression et/ou l'évaluation de l'oral ou du lexique en français, mais il est indispensable que le candidat signale ce transfert, en présente les avantages et éventuellement les limites. À défaut de ces précisions, le jury risque d'estimer qu'il s'agit d'une maîtrise déséquilibrée de la bivalence qui procède par défaut et non par choix.

Dans l'élaboration de leur séquence ou séance, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres textes ou documents en lien avec la problématique envisagée. Il peut s'agir d'œuvres intégrales, textuelles ou filmiques, de corpus de textes ou d'images, de supports papiers ou numériques. Les fils conducteurs entre les supports, les activités et les objectifs demeurent les essentiels de toute prestation réussie.

L'entretien

Dans cette dernière partie de l'épreuve, le jury, en posant des questions qui ne sont jamais des pièges, tente avec la plus grande bienveillance, d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir et compléter sa présentation ou à corriger une maladresse ou une erreur.

Il ne s'agit donc pas de réitérer un propos maladroit, lacunaire ou erroné dans le but d'être mieux compris ou de faire montre de son assurance. Ce sont, au contraire, des capacités de compréhension, d'approfondissement, de prise de distance, de révision et de création qui sont attendues. C'est le moment, pour le candidat, de montrer son implication professionnelle et d'entrer dans un véritable échange avec le jury : il importe alors d'être réactif et de ne pas subir le questionnement des examinateurs, mais, au contraire, de s'en saisir comme autant d'ouvertures intellectuelles pour approfondir son exposé oral initial. L'aptitude à revenir sur sa production pour la reprendre, interroger ses représentations, ses partis pris ou ses connaissances, rectifier ses erreurs, relève d'une compétence professionnelle cardinale dans l'exercice du métier d'enseignant. Quel que soit le ressenti du candidat à l'issue de sa présentation orale avant l'entretien, il s'agit essentiellement, à ce moment de l'épreuve, de se saisir du questionnement du jury pour montrer sa capacité à entrer dans l'échange oral et à révéler son aptitude à revenir sur une proposition initiale.

Les candidats qui réussissent leur présentation mais évitent l'échange ou campent sur leurs propositions n'auront guère plus de chance de réussir l'épreuve que ceux qui, en dépit de présentations

fragiles, parviennent lors de l'entretien à se rétablir, en approfondissant, diversifiant ou corrigeant leurs premières propositions.

Bibliographie

Voici quelques recommandations de lecture afin d'accompagner les candidats dans la construction d'une indispensable culture disciplinaire du Français.

ARMAND, Anne et alii, *Les plus belles pages de la littérature française - Lectures et interprétations*, Gallimard, 2007. (Pour chaque texte, sont proposées des analyses articulant étude de procédés littéraires et enjeux littéraires auxquelles s'ajoutent des réflexions sur les exigences spécifiques de la traduction du texte dans une langue vivante étrangère. Cet éclairage intéressera les candidats au CAPLP interne d'Espagnol-Lettres.)

CHARTRAND, Suzanne-Geneviève (dir.), *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe*, ERPI Éducation, 2016. (Cette lecture permet l'inscription de l'étude de la langue dans une séquence d'apprentissage.)

FONVIELLE, Stéphanie et PELLAT, Jean-Christophe, *Le Grévisse de l'enseignant*, Magnard, 2016. (Cette grammaire présente les différentes dimensions de la langue française, du son au texte, tient compte des nouveaux programmes d'enseignement et adopte une terminologie actualisée. Elle constitue un outil exploitable par l'enseignant, depuis sa formation initiale jusqu'aux pratiques de classe.)

FONVIELLE, Stéphanie et PELLAT, Jean-Christophe, *Le Grévisse de l'enseignant, 1000 exercices de grammaire*, Magnard, 2018. (L'ouvrage permet aux enseignants en devenir de faire le point sur leurs connaissances grammaticales en manipulant la langue française.)

LEMARCHAND, Stéphanie, *Devenir lecteur, l'expérience de l'élève de lycée professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, 2017. (Pistes didactiques très concrètes pour enseigner la littérature, construire une culture et susciter l'envie de lire auprès des non-lecteurs que sont nombre d'élèves de lycée professionnel.)

MONNERET, Philippe et POLI, Fabrice (dir.), *Grammaire du français, terminologie grammaticale*, en ligne sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/248/francais-cycles-2-et-3-etude-de-la-langue> (Cette lecture permet aux candidats d'acquérir des repères de terminologie et d'analyse grammaticale.)

Ressources d'accompagnement des programmes en ligne sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle> (Lire dans chaque proposition de séquence, le document intitulé « Présentation de la séquence ». Son contenu permet de comprendre comment justifier le choix du corpus de référence d'une séquence, ou encore à réfléchir à la manière de structurer une séquence.)

SHAWKY-MILCENT, Bénédicte, *La lecture, ça ne sert à rien ! Usages de la littérature au lycée et partout ailleurs...*, Presses Universitaires de France, 2019. (Comme le précédent, cet ouvrage s'inscrit dans le riche courant de la didactique de la littérature articulé autour de la notion de sujet lecteur. Il explique comment chaque lycéen peut être considéré comme un lecteur à part entière en découvrant une œuvre littéraire, certes avec sa raison, mais surtout avec son affectivité, son imagination, sa sensibilité et sa mémoire.)

Vademecums de la co-intervention et de l'accompagnement renforcé en ligne sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel> (Pour appréhender les enjeux de la transformation de la voie professionnelle.)

3. Les nouvelles modalités de l'épreuve pour la session 2023

Programme de français de la session 2023 :

Les épreuves ont pour référence les programmes de français du lycée professionnel (CAP et baccalauréat professionnel). Pour l'épreuve orale d'admission, les textes proposés à l'étude des candidats seront extraits des six œuvres suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets*
- Molière, *L'École des femmes*
- Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*
- Victor Hugo, *Les Orientales*
- Jean Giono, *Jean le Bleu*
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*

4. Des exemples de sujets de l'épreuve orale

4.1 Lettres

SUJET 1

SESSION 2022 CAPLP Concours interne et CAER Section langues vivantes-lettres

Espagnol-Lettres Épreuve orale d'admission LETTRES

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Explication de texte

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

Point de langue

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'utilisation des temps et modes verbaux.

Extrait de Victor Hugo, *Les Orientales*, 1829.

X

CLAIR DE LUNE

*Per amica silentia lunae*¹

Virgile

La lune était sereine et jouait sur les flots. –
La fenêtre enfin libre est ouverte à la brise,
La sultane regarde, et la mer qui se brise,
Là-bas, d'un flot d'argent brode les noirs îlots.

De ses doigts en vibrant s'échappe la guitare.
Elle écoute... Un bruit sourd frappe les sourds échos.
Est-ce un lourd vaisseau turc qui vient des eaux de Cos²,
Battant l'archipel grec de sa rame tartare ?

Sont-ce des cormorans qui plongent tour à tour,
Et coupent l'eau, qui roule en perles sur leur aile ?
Est-ce un djinn³ qui là-haut siffle d'une voix grêle,
Et jette dans la mer les créneaux de la tour ?

Qui trouble ainsi les flots près du sérail des femmes ? –

Ni le noir cormoran, sur la vague bercé,
Ni les pierres du mur, ni le bruit cadencé
Du lourd vaisseau, rampant sur l'onde avec des rames.

Ce sont des sacs pesants, d'où partent des sanglots.
On verrait, en sondant la mer qui les promène,
Se mouvoir dans leurs flancs comme une forme humaine... –
La lune était sereine et jouait sur les flots.

Septembre 1828

1. « Sous le silence ami de la lune » (Enéide, II, 255)
2. Petite île située près de la côte turque, au nord-ouest de Rhodes.
3. Génie, esprit de la nuit.

SUJET 2

SESSION 2022 CAPLP Concours interne et CAER Section langues vivantes-lettres Espagnol- Lettres Épreuve orale d'admission LETTRES

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Explication de texte

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

Point de langue

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'utilisation de la négation dans les vers soulignés et mis en gras dans le texte d'étude.

Extrait de Molière, *L'École des femmes*, 1662, Acte III, scène IV

Acte III, scène IV

HORACE.

Sans doute,
Et j'ai compris d'abord que mon homme était là,
Qui, sans se faire voir, conduisait tout cela.
Mais ce qui m'a surpris, et qui va vous surprendre,
C'est un autre incident que vous allez entendre ;
Un trait hardi qu'a fait cette jeune beauté,
Et qu'on n'attendrait point de sa simplicité.
Il le faut avouer, l'amour est un grand maître :
Ce qu'on ne fut jamais il nous enseigne à l'être ;
Et souvent de nos mœurs l'absolu changement
Devient, par ses leçons, l'ouvrage d'un moment ;
De la nature, en nous, il force les obstacles,
Et ses effets soudains ont de l'air des miracles ;
D'un avaro à l'instant il fait un libéral,
Un vaillant d'un poltron, un civil d'un brutal ;
Il rend agile à tout l'âme la plus pesante,
Et donne de l'esprit à la plus innocente.
Oui, ce dernier miracle éclate dans Agnès ;
Car, tranchant avec moi par ces termes exprès :
« Retirez-vous : mon âme aux visites renonce ;
Je sais tous vos discours, et voilà ma réponse, »
Cette pierre ou ce grès dont vous vous étonniez

Avec un mot de lettre est tombée à mes pieds ;
Et j'admire de voir cette lettre ajustée
Avec le sens des mots et la pierre jetée.

D'une telle action n'êtes-vous pas surpris ?

L'amour sait-il pas l'art d'aiguiser les esprits ?

Et peut-on me nier que ses flammes puissantes

Ne fassent dans un cœur des choses étonnantes ?

Que dites-vous du tour et de ce mot d'écrit ?

Euh ! N'admirez-vous point cette adresse d'esprit ?

Trouvez-vous pas plaisant de voir quel personnage

A joué mon jaloux dans tout ce badinage ?

Dites.

ARNOLPHE.

Oui, fort plaisant.

HORACE.

Riez-en donc un peu

ARNOLPHE, avec un ris forcé.

Pardonnez-moi, j'en ris tout autant que je puis.

HORACE.

Mais Il faut qu'en ami je vous montre la lettre.

Tout ce que son coeur sent, sa main a su l'y mettre,

Mais en termes touchants et tous pleins de bonté,

De tendresse innocente et d'ingénuité,

De la manière enfin que la pure nature

Exprime de l'amour la première blessure.

ARNOLPHE, bas, à part.

Voilà, friponne, à quoi l'écriture te sert ;

Et contre mon dessein l'art t'en fut découvert.

HORACE *lit.*

« Je veux vous écrire, et je suis bien en peine par où je m'y prendrai. J'ai des pensées que je désirerais que vous sussiez ; mais je ne sais comment faire pour vous les dire, et je me défie de mes paroles. Comme je commence à connaître qu'on m'a toujours tenue dans l'ignorance, j'ai peur de mettre quelque chose qui ne soit pas bien, et d'en dire plus que je ne devrais. En vérité, je ne sais ce que vous m'avez fait ; mais je sens que je suis fâchée à mourir de ce qu'on me fait faire contre vous, que j'aurai toutes les peines du monde à me passer de vous, et que je serais bien aise d'être à vous. Peut-être qu'il y a du mal à dire cela ; mais enfin je ne puis m'empêcher de le dire, et je voudrais que cela se pût faire sans qu'il y en eût. On me dit fort que tous les jeunes hommes sont des trompeurs, qu'il ne les faut point écouter, et que tout ce que vous me dites n'est que pour m'abuser ; mais je vous assure que je n'ai pu encore me figurer cela

de vous, et je suis si touchée de vos paroles, que je ne saurais croire qu'elles soient menteuses. Dites-moi franchement ce qui en est ; car enfin, comme je suis sans malice, vous auriez le plus grand tort du monde, si vous me trompiez ; et je pense que j'en mourrais de déplaisir. »

4.2 Espagnol

SESSION 2022

CAPLP Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

ESPAGNOL

Sujet n°1

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : Bartolomé Esteban Murillo, *Joven mendigo*, 1645-50, [óleo sobre lienzo](#), 137 cm × 100 cm, Museo del Louvre, Paris.

Document B : Sara Mesa (escritora española), *Silencio administrativo*, 2019

Document C : Víctor de Cea et Maribel Morera, 27/11/2021, www.lasexta.com

Deuxième partie : Explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait : Soledad Puértolas, *Historia de un abrigo*, 2005

Traduction du passage allant de la ligne 8 (« De pronto... ») à la ligne 13 (« sin nada que hacer »).

Document A



Bartolomé Esteban Murillo, *Joven mendigo*, 1645-50, [óleo sobre lienzo](#), 137 cm × 100 cm, Museo del Louvre, París.

Document B

La primera vez que la ve le llama la atención de inmediato, por su fragilidad y su desamparo. No es una mujer completamente ciega, pero lleva bastón y unas gruesas gafas. Está sentada en el suelo con las piernas encogidas, bajo el alero del edificio de un banco, ocupando el mínimo espacio posible para protegerse de la lluvia. En un cartón, al lado, ha escrito que es una «mujer sin recursos». Pide «trabajo y comida».

Beatriz pasa a su lado, la mira de reojo, la olvida un minuto después.

Pero a partir de entonces, cada mañana de camino al trabajo, va a verla siempre allí, justo en el mismo sitio, y ya no le va a ser tan fácil olvidarla.

La observa con discreción y con vergüenza. Nunca le da dinero porque está en contra de la caridad. Beatriz piensa que la caridad no sirve para combatir la injusticia, que a veces es justo lo contrario : los parches y el lavado de conciencia contribuyen al sostenimiento de la pobreza.

Pero siente una extraña incomodidad.

Una incomodidad que se parece mucho a la culpa.

Se pregunta cómo una mujer tan vulnerable puede estar mendigando bajo el frío y la lluvia de ese invierno, que está siendo particularmente crudo.

En vez de acostumbrarse a su presencia, verla allí a diario es lo que hace que no pueda seguir mirando hacia otro lado.

Le persigue la imagen de sus zapatillas: de lona, muy viejas, sucias, totalmente inadecuadas para el frío.

Una mañana se acerca y le pregunta qué número de pie tiene.

La mujer levanta la vista, trata de enfocarla con esfuerzo. Un 39, responde. Es una suerte: Beatriz también tiene un 39.

Al día siguiente le lleva unas botas de cordones, sólidas, de piel, unas botas de las que Beatriz puede prescindir fácilmente porque tiene calzado de sobra. La mujer se las pone enseguida, tras darle las gracias.

Así es como Beatriz empieza a hablar con Carmen. Gracias a que las dos tienen el mismo número de pie.

Sara Mesa (escritora española), *Silencio administrativo*, 2019

Document C

Las ONG reclaman planes estructurales para las personas sin techo: "El sinhogarismo va más allá que dormir al raso"

Con la llegada del frío, varios ayuntamientos han puesto en marcha las campañas para proteger a las personas sin hogar. Madrid, Sevilla, Zaragoza, Cádiz o Granada son algunas de las ciudades que han ampliado el número de las camas en los albergues, si bien desde las ONG reclaman planes estructurales que apoyen a las personas vulnerables durante todo el año.

Y es que las organizaciones no gubernamentales aseguran que es necesario poner en marcha más ayudas y una visión más estructural para dar respuesta a un problema que existe durante todo el año, no solo cuando bajan de manera drástica las temperaturas. Así, defienden la importancia de que el trabajo sea constante y que los voluntarios trabajen siempre con las mismas personas.

El objetivo en los municipios españoles ahora es ampliar los recursos públicos. Mónica Gutiérrez, de Médicos del Mundo, indica que "sería muy positivo que pudiesen ampliarse porque hay muchas personas que se quedan fuera". En Sevilla, por ejemplo, superarán las 500 camas. Logroño suma 85 plazas nuevas en albergues o Madrid, que añade 600 plazas más para evitar que nadie tenga que dormir al raso.

Por ejemplo, la Asociación Bokatas, en Madrid, se encarga de repartir comida cada noche para más de 400 personas. Comida caliente cuando llega el frío. Si bien, para ellos "no es la solución, simplemente algo necesario". "Es para que nadie se muera en la calle pero el sinhogarismo va mucho más allá de que nadie duerma al raso", ha añadido María Rodríguez, de esta organización.

Las ONG defienden que es imprescindible alternativas habitacionales, algo que ofrece Médicos del Mundo. En una de sus viviendas viven seis mujeres que, por fin, han podido dejar de dormir en la calle. "Lo principal es que no duermo entre cartones. Ahora mi situación es estupenda comparada con hace dos meses", nos explica Teresa. Es cocinera y puede dormir caliente cuando llega a casa.

Víctor de Cea et Maribel Morera, 27/11/2021, www.lasexta.com

https://www.lasexta.com/noticias/sociedad/ong-reclaman-planes-estructurales-personas-techo-sinhogarismo-mas-alla-que-dormir-raso_2021112761a232bf9e04bd00019047e8.html

Sujet : Explication de texte et traduction

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français le passage allant de la ligne 8 (« *De pronto...* ») à la ligne 13 (« *sin nada que hacer* »).

5 Es una tarde lluviosa. Llevo el maletero del coche lleno de bolsas del supermercado. Pienso en lo que me espera, descargar las bolsas, dejarlas a la puerta de mi casa, abrir la puerta, volver a cargar las bolsas y dejarlas sobre la mesa de la cocina. Vaciarlas, guardar unas cosas en la nevera, otras en la despensa, otras en el armario de la limpieza. Y algunas, eso es lo peor, en el congelador. Lo peor, porque hay que tirar el papel que las envuelve –que envuelve la carne, el pollo y el pescado– y meterlas en las bolsas especiales para los congelados, unas bolsas con cierre hermético, aunque no creo que sea tan hermético.

10 De pronto, pienso en aquel abrigo que tenía mi madre, el abrigo negro de astracán, tan pesado, ¿dónde estará?, ¿quién se lo quedó? Sí, me gustaría tenerlo, me gustaría estar envuelta en ese abrigo tan pesado en lugar de tener en el maletero del coche tantas bolsas llenas de comida que hay que guardar en cuanto llegue a casa. Me gustaría estar andando por la calle con el abrigo de mi madre, paseando, mirando los escaparates de las tiendas, sin nada que hacer.

15 Llego a casa y, aún con las bolsas del supermercado sobre la mesa de la cocina, llamo a mis hermanos. A mis tres hermanas y a mis cinco hermanos. Por fortuna, tengo los números de sus teléfonos móviles anotados en mi libreta. Les llamo directamente a los teléfonos móviles para no tener que perder el tiempo saludando a cuñadas y cuñados, a secretarías, a sobrinos, a quien sea. Una a una, uno a uno, les interrogo.

¿Tienes el abrigo negro de astracán de mamá?, ¿no te quedaste tú con él?

20 ¿No te lo llevaste para tu mujer?, pregunto, cuando hablo con uno de mis hermanos.

Nada. No lo tiene nadie.

Miro las bolsas sobre la mesa. Unas han caído de lado.

Soledad Puértolas, *Historia de un abrigo*, 2005

SESSION 2022
CAPLP Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres
Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

ESPAGNOL

Sujet n°2

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : Joaquin Sorolla Bastida, *Verano*, 1904, Museo nacional de bellas artes de Cuba

Document B : Antonio Machado, *Amanecer en Valencia* in *La Guerra* (1936-1937), Editorial Espasa-Calpe, Madrid, 1937

Document C : Affiche touristique de la Communauté de Valencia, 2021, www.turismecv.com

Deuxième partie : Explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait : Días sin ti, Elvira Sastre, edición Seix Barral, premio biblioteca breve 2019. Pages 18 à 20.

Traduction du passage : premier paragraphe, ligne 1 ("Minutos después...") à la ligne 6 ("de romper")

Document A



Joaquín Sorolla Bastida
Verano, 1904
149 x 252 cm
Museo Nacional de Bellas Artes de Cuba

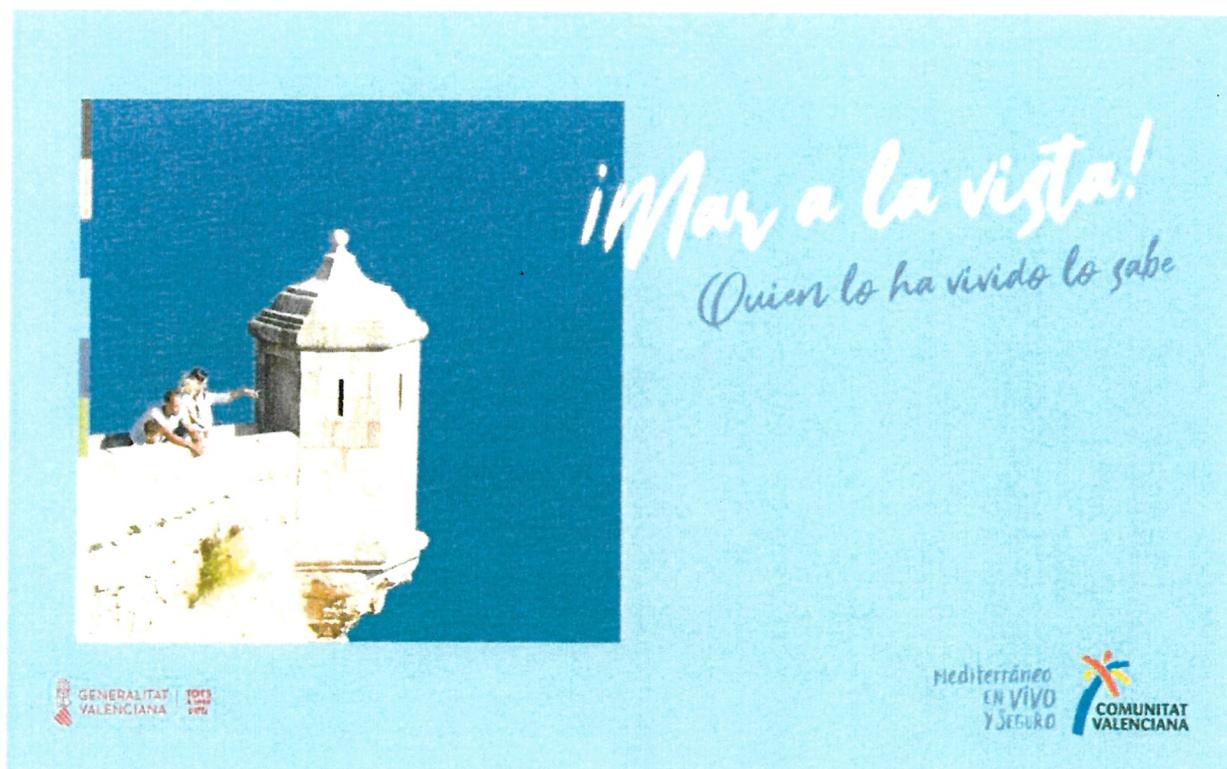
Document B

AMANECER EN VALENCIA

Estas rachas de marzo, en los desvanes
--hacia la mar-- del tiempo; la paloma
de pluma tornasol, los tulipanes
gigantes del jardín, y el sol que asoma,
bola de fuego entre dorada bruma,
a iluminar la tierra valentina...
¡Hervor de leche y plata, añil y espuma,
y velas blancas en la mar latina!
Valencia de fecundas primaveras,
de floridas almunias y arrozales,
feliz quiero cantarte, como eras,
domando a un ancho río en tus canales,
al dios marino con tus albuferas,
al centauro de amor con tus rosales

Antonio Machado, *La guerra* (1936 -1937), Editorial Espasa-Calpe, Madrid, 1937

Document C



Affiche touristique de la Communauté de Valencia, 2021,

www.turismecv.com

Sujet : Explication de texte et traduction

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français le premier paragraphe (lignes 1 à ligne 6)

Minutos después, ya solo en el taller, ordenando las herramientas en la parte de atrás, desde la que no se veía la puerta, oí un ruido y me asomé. Allí se encontraba una chica menuda, algo aturdida pero con una mirada llena de fuerza, con el pelo largo y despeinado. Rozaría los veinticinco años. Me quedé observándola un minuto o un siglo, no lo sé, hasta que de repente ella se acercó con decisión. Sentí un rubor subiendo por mis mejillas. Ella mantenía una expresión seria y el gesto disgustado. Tenía los ojos del color del mar a punto de romper.

- Hola, soy Marta. Vengo a hacer de modelo para la clase de escultura, pero me ha costado la vida encontrar este sitio y creo que llego tarde. Joder. Llego tarde, ¿no? – Hablaba rápido y miraba hacia todos los rincones del taller, nerviosa.
- Sí, pero no pasa nada, tranquila. Hoy era la primera clase y sólo quería explicarte un poco de qué va y que los chavales y tú os conocierais para coger confianza. Empezamos en serio el jueves, así que tendrás tiempo para aprenderte el camino. – Ref-. Por cierto, me llamo Gael y soy el profesor.
- Uf. –Suspiró, ya más relajada-. Menos mal. Qué bien. Pensaba que serías un estirado. Los profesores...Ya sabes. Nos vemos pasado mañana entonces, no llegaré tarde. Ah, y encantada. Yo me llamo Marta, ¿te lo he dicho ya?

Ojalá pudiera ahora regresar a aquel momento y darme la vuelta, marcharme corriendo de aquel taller con suelos de madera y paredes de ladrillos anaranjados. Decirle a mi jefa que había cambiado de opinión e incluso de ciudad, que acababa de notar los primeros temblores de lo que sería el terremoto de mi vida y debía huir para salvarme. Ojalá pudiera ahora, también, regresar a aquel momento y quedarme a vivir allí para siempre, esculpir lo que vi y llevarlo a todos los museos del país, romper los relojes, hacer estallar la ciudad y llenar de flores el taller. Dora decía que los recuerdos no son más que sueños en el pasado, pruebas de otras vidas que no nos atrevimos a vivir. He vuelto tantas veces a aquel instante que temo que no sea cierto...Pero este sueño late con una fuerza tan grande en mi mente que es imposible ignorarlo.

Días sin ti, Elvira Sastre, edición Seix Barral, premio biblioteca breve 2019. Pages 18 à 20.